

## Une belle oeuvre

Dans une récente circulaire au clergé, Son Eminence le Cardinal Villeneuve vient d'annoncer la fondation à Québec d'une Société de Colonisation. Le but de cette société est d'aider les citoyens qui ont du goût pour la culture, mais qui n'ont pas les moyens de le faire par eux-mêmes, à s'établir sur des terres. L'oeuvre préconisée par la nouvelle organisation est si belle qu'elle devrait, ce semble, recevoir de tous les gens bien pensants le plus cordial appui.

Dans la lettre qu'elle adresse à ses diocésains, Son Eminence recommande aux vieilles paroisses d'adopter des paroisses en formation et de les aider matériellement en organisant, par exemple, des quêtes périodiques. De cette façon, il serait possible de fournir aux colons, dans les premiers temps de leur établissement sur des terres en bois debout et, conséquemment, improductives, quelques-unes des premières choses nécessaires à la vie: nourriture, vêtements, instruments aratoires, etc.

Le moyen préconisé par le Cardinal semble ingénieux et propre à donner de bons résultats. La colonisation, comme l'affirme l'Archevêque de Québec, est une oeuvre nationale, et les colons doivent pouvoir compter non seulement sur l'appui des gouvernements, mais encore sur le concours et l'aide des individus.

Bon succès à la nouvelle Société de Colonisation de Québec!

## A qui la tâche?

Une petite nouvelle que les journaux ont traitée, la semaine dernière, avec assez peu d'importance et qui ne manque pas pourtant d'intérêt, c'est celle qui annonce la retraite définitive du sénateur A.-D. McRae, comme organisateur en chef du parti conservateur.

Le sénateur McRae est ce même bonhomme qui, en 1930, dessinait le plan de la campagne conservatrice et était assez fortuné pour conduire à la victoire le chef tory et un nombre suffisant de ses candidats tant dans la province de Québec que dans les autres provinces. Or, pour des raisons qu'il se garde bien de divulguer, mais que nous devinons assez bien, le sénateur McRae ne tient plus à ses fonctions. Il l'a fait savoir à M. Bennett, qui devra conférer avec ses collègues pour lui trouver un successeur. Ottawa a d'ailleurs confirmé cette nouvelle il y a quelques jours.

Dans les circonstances, on comprend que le nouvel organisateur des forces conservatrices ne sera pas trop facile à dénicher. Un journal mentionne, cependant, que l'oiseau rare pourrait bien être ou M. Earl Lawson, député de York-Ouest, ou M. Earl Rowe, député de Simcoe: deux hommes à peu près inconnus dans la province de Québec et dans les Provinces Maritimes.

A tout événement, le nouvel organisateur du gouvernement tory aura une rude tâche sur les bras!

## Grévistes et chômeurs

Les grèves se font de plus en plus nombreuses aux Etats-Unis. Pour une qui est réglée, il en éclate deux autres, et les autorités de Washington ne cessent d'être harcelées par des plaintes et des lamentations de toutes sortes.

Les principales industries affectées jusqu'ici par les différends ouvriers ont été celles de l'automobile et les industries connexes: celles de la métallurgie, de l'acier et du caoutchouc. Dans la plupart des cas, les grévistes réclament une augmentation de salaire et des heures de travail plus courtes, ce qu'ils obtiennent le plus souvent. Vraiment, c'est à se demander quelles seront les conséquences de ces exigences de plus en plus pressantes.

A l'époque troublée que nous vivons, le monde ouvrier se partage en deux clans bien distincts: ceux qui ont du travail sur la planche et qui se plaignent d'en avoir trop, et ceux qui chôment et qui désireraient bien en finir avec cet état de misère. Pour être juste, ajoutons qu'il y a aussi, en tous pays, un très grand nombre de gens à ne rien faire, qui se sont faits à l'habitude de compter sur les secours de l'Etat pour vivre et qui ne paraissent aucunement préoccupés de changer ce mode d'existence pour un autre. De ces gens aux crochets du gouvernement, les Etats-Unis en comptent, actuellement, autant sinon plus, proportionnellement à leur population, que n'importe quel autre pays. Et cela malgré les efforts déployés par Roosevelt, depuis son élection à la présidence, et malgré le National Recovery Act.

M. Roosevelt a raison, en effet, d'être inquiet et d'être troublé par de nombreuses désillusions. Jusqu'à date, la plupart de ses "plans" ont été déjoués.

## Ce permis est obligatoire

Important jugement rendu par le magistrat Lemay en cour de Sweetsburg. — A propos de fabricants de beurre.

Siégeant en cour de Sweetsburg, le juge J. H. Lemay a prononcé un jugement qui intéresse particulièrement tous les cultivateurs de la région, quand il a condamné aux frais de la cause deux propriétaires de beurriereries accusés d'avoir exploité leurs établissements sans être munis de cautionnement requis par le département de l'agriculture pour garantir les patrons contre les pertes.

Le président du tribunal a rappelé que les propriétaires de

beurriereries doivent fournir un cautionnement entre les mains du trésorier provincial ou au ministère pour garantir le paiement de la crème.

Le département d'agriculture de Québec avait institué deux poursuites à Sweetsburg contre D. Perras, de Frelighsburg et J. E. Bachand, de Cowansville, pour avoir exploité leurs établissements sans ce cautionnement. Le président du tribunal a souligné que, dans le passé, plusieurs beurriereries ont fait faillite et les patrons ont perdu leur argent, de là la décision du département de faire une loi.

Perras et Bachand n'ont été condamnés qu'aux frais et leur sentence a été suspendue parce qu'ils ont fourni immédiatement le cautionnement exigé par la loi.

## A dents blanches

Il est plus facile de contre-faire que d'imiter.

La dette nationale enfle en temps de dépression.

Ecrire une vie romancée, c'est farder l'histoire.

Une petite saignée ne fait pas de tort à l'érable.

Les chemises brunes ont tendance à devenir noires.

La saison des "sucres" est propice aux porteurs d'eau.

L'amitié des gens susceptibles est rarement de longue durée.

Un coup de balai sur le trottoir en vaut deux dans la maison.

L'utile a le grand inconvénient de n'être pas toujours agréable.

L'automobile usagée est dans la plupart des cas une automobile usée.

Le bon photographe essaie de faire beaucoup d'honneur aux belles en les croquant.

L'Académie prétend qu'on ne pourra plus "se suicider" sans commettre un pléonasme.

M. Bennett a failli goûter l'autre soir, en Chambre, aux douceurs de la minorité.

Le nouveau conseil municipal de Montréal a son martyr: Bray-boeuf.

C'est s'abuser étrangement que de se croire le seul confident d'un secret.

Si la laideur était taxée, nous savons des municipalités qui se feraient de beaux revenus.

Un gouvernement qui veut se maintenir au pouvoir doit éviter avec soin tout impôt direct.

Avez-vous remarqué que certaines automobiles ont, cette année surtout, la forme d'un citron?

On ne parle plus de la maladie du sommeil, mais elle existe encore chez une foule de gens.

Il faut en ce bas monde aimer beaucoup de choses pour savoir, après tout, que peu de choses plaisent.

Une prophétie veut que Montréal périsse par l'eau. Ne sera-ce pas plutôt par l'hôtel de ville?

La santé est à peu près le seul bien qui ne fasse pas envie. Et c'est pourtant le plus précieux de tous.

La femme qui porte un peu de singe aux plis de sa robe n'est pas nécessairement une fervente du darwinisme.

Il arrive aux gens qui lavent leur linge sale en famille de l'étaler avec trop de complaisance sur la corde.

Ceux qui ne savent sur quel pied danser n'ont généralement pas de misère à trouver les cors de leur partenaire.

## Ce qu'on en dit

### OU TANT PIS

Le "p'tit gas" de Sainte-Marie a sur les bras une besogne herculéenne et à moins d'un miracle il ne saurait être à la hauteur de la tâche.

En demandant "la collaboration de ceux qui possèdent", M. Houde laisse tout de suite entendre que les contribuables à qui il reste encore quelque chose pourraient bien n'en plus avoir du tout demain.

Et tant mieux si nous nous trompons! [La Tribune].

### PERLE RARE

La secrétaire parfaite vient d'être découverte à Varsovie. Il s'agit d'une jeune fille exceptionnellement douée, que les médecins et les psychologues considèrent comme un phénomène. Sa performance la plus extraordinaire est celle-ci: elle "tape" simultanément deux lettres qui lui sont dictées, actionnant de la main droite les touches d'une machine et de la main gauche, celles d'une seconde.

On ne s'étonnera pas qu'elle ait reçu de nombreuses offres d'emploi. Mais elle n'en a pas trouvé qui soient dignes d'être acceptées et préfère s'exhiber dans les music-halls.

[L'Ordre].

### SUR MARS

A mon point de vue, il s'écoulera un grand nombre d'années martiennes, donc un nombre plus grand encore d'années terrestres, avant que des communications soient établies entre ces deux immenses globes jumeaux qui, après tout, dans l'insondable infini des cieux, ne sont que d'infimes grains de poussière.

La vie sur Mars, si elle y existe, doit se manifester à divers degrés de perfection, sous des formes qui conviennent à cette planète, comme la vie sur la terre est conforme aux conditions terrestres. J'aime à supposer que la civilisation martienne est plus avancée que la nôtre; qu'on y pratique de façon intense le culte du Beau; que les fanatiques, les gogos et les brutes y sont inconnus, mais je crains bien que beaucoup de générations ne passent, que des civilisations ne s'écroulent, que des gouvernements ne culbutent avant qu'il soit possible de connaître ce point élémentaire de l'histoire cosmique.

[Le Droit].

### SUCRE D'ERABLE

Les premières statistiques de cette industrie chez nous remontent à 1851. Pendant une dizaine d'années, après cette date, la production moyenne annuelle était d'environ treize millions de livres; les dix années suivantes, la production monta à la moyenne de six-sept millions, puis de dix-neuf millions et à vingt-deux millions vers 1890. Après cette date, il y eut fléchissement assez sensible dans la production et on enregistra vingt millions de livres vers 1911. Mais depuis cette date, la marche fut continuellement ascendante, si bien qu'en ces toutes dernières années, la production atteignit les trente millions de livres de sucre. On assure qu'on pourrait très facilement atteindre le double avec plus d'attention et de surveillance. [La Presse].

## Une foule de citoyens suivent la lecture de ce nouveau règlement

L'échevin Séguin explique aux contribuables de la ville les dispositions de cette mesure municipale à l'assemblée de mardi soir. — Le conseil ne croit pas que des injustices ont été commises. — Ce que sera la taxe imposée aux professionnels et artisans tant de Waterloo que de l'extérieur.

La salle du conseil avait peine à contenir tous ceux qui s'y étaient donné rendez-vous mardi soir afin d'entendre la lecture du nouveau règlement pourvoyant à l'imposition d'une taxe d'affaires dans les limites de la ville.

L'échevin Séguin fit la lecture de ce règlement et expliqua pourquoi les autorités municipales avaient décidé de modifier quelque peu le système en vigueur ici pour ce qui est de la perception de certains impôts. Il ne croit pas que des injustices aient été commises dans l'élaboration de ce travail, mais, si tel est le cas, ses collègues et lui-même s'empresseront de les corriger du moment qu'on les leur aura prouvées. "En attendant, dit-il, je suis heureux de profiter de l'occasion pour engager mes concitoyens à accorder encore plus d'attention qu'ils ne l'ont fait dans le passé aux divers problèmes que les membres du conseil ont à résoudre."

Toujours suivant M. Séguin, la nouvelle taxe d'affaires signifiera pour la ville de Waterloo un revenu additionnel de \$3,000.

Le règlement en question couvre, comme nous l'avons dit la semaine dernière, une trentaine de pages dactylographiées et l'on comprendra qu'il nous soit impossible de le publier en entier. Nous devons nous borner à ne donner que quelques chiffres relatifs à ce que les industriels, les marchands, les compagnies d'utilités publiques, les professionnels, les corps de métiers, etc., auront à verser désormais dans le coffre municipal.

### UN PERMIS EST NECESSAIRE

Le nouveau règlement dit que toutes personnes visées par cette mesure devra, sous peine d'une amende de \$40.00, ou, à défaut de paiement, deux mois d'emprisonnement, se procurer du trésorier de la ville un permis relatif au genre de commerce ou de profession qu'elles exercent. Le conseil se réserve cependant le droit d'accorder ou de refuser le dit permis, lorsqu'il le jugera à propos, aux restaurants, hôtels, tavernes, salles de quilles, de billard, de danse, de tir, etc. Exception faite pour certains permis accordés à la journée, les licences couvriront une période de douze mois, soit du premier janvier au trentet-un décembre, mais le conseil pourra, sur demande à cet effet, si des permis sont accordés dans le cours de l'année, faire une réduction sur ceux inférieurs à \$5.00, le coût minimum des permis plus élevés étant cependant de \$5.00.

### LE COUT DES PERMIS

Voici une rapide énumération de ce que chacune des personnes visées dans ce règlement aura à payer:

**Amusements:** Bateleur, musicien ambulant, montreur d'animaux savants, etc., par jour, \$2.00; jeu de golf ordinaire ou miniature, \$5.00; Caroussel, par jour, \$5.00; jeu de quilles, par année, \$10.00; salle de danse, de tir, exhibitions de lutte et de boxe, etc., par année, \$100.00; jeu de billard et autres amusements identiques, par année, \$10.00; théâtre et cinéma, \$10.00 par année, sauf dans le cas d'oeuvres religieuses ou de charité; cirque ou ménagerie, \$100.00 par jour; représentations théâtrales, conférences au bénéfice d'étrangers, \$10.00 pour la première représentation et \$5.00 pour toute représentation subséquente; patins à roulettes ou pour la glace, \$2.00.

Hâtons-nous d'ajouter ici qu'un prix de faveur est fait aux citoyens de la ville et que le coût du permis dans le cas des gens de l'extérieur est dans la majorité des cas plus élevés.

**Professions et métiers:** Les encanteurs devront payer une taxe de \$1.00, sauf quand il s'agit de fonds de commerce, etc., alors que le prix exigé est de \$5.00 ou de \$7.50 s'il s'agit de gens du dehors; les marchands de glace, \$5.00 ou \$7.50 tel que mentionné ci-dessus; les commerçants de peaux vertes, \$10.00 ou \$15.00; les placiers ou vendeurs sur catalogues, \$5.00 ou \$7.50; les colporteurs étrangers, \$25.00; les colporteurs résidents [vente d'oeufs, de patates et autres produits de la ferme], \$10.00; les quincailliers, \$10.00; les libraires, bijoutiers et pharmaciens, \$10.00; les épiciers, \$10.00; les marchands de confectons, \$10.00; les marchands de spécialités, \$10.00; les photographes, \$10.00; les vendeurs d'instruments de musique, \$10.00; les solliciteurs d'abonnements, \$2.00 ou \$3.00 selon qu'ils sont de la ville ou de l'extérieur; les vendeurs d'instruments aratoires, \$5.00 ou \$7.50; les vendeurs d'autos, \$10.00 ou \$15.00; les magasins temporaires, \$50.00 ou \$75.00; les vendeurs de menus objets, \$2.00; les chiffonniers, \$5.00 ou \$7.50; les marchands de charbon, huile ou bois de chauffage, \$5.00 ou \$7.50; les propriétaires de pompes à essence sur propriété privée, \$3.00 pour la première pompe, \$2.00 pour toute pompe additionnelle; pour pompes installées sur la voie publique, \$5.00 pour la première et \$3.50 pour toute autre; dépôt de gazoline, \$20.00 ou \$30.00, suivant que le propriétaire est de la ville ou du dehors; gazoline et huile en gros, \$25.00 ou \$37.50; postes de service ou comptoir postal, \$25.00; épicerie, détail, \$5.00, gros \$15.00; bouchers, \$10.00; grain et foin, \$5.00 ou \$7.50; chaux et ciment, \$5.00 ou \$7.50; poudre et armes à feu, \$5.00, détail, gros, \$10.00 ou \$15.00; accessoires électriques, \$5.00, détail, gros, \$10.00; quincailleries et vaisselle, \$5.00; peinture, \$5.00 ou \$7.50; chaussures, \$5.00 ou \$7.50; ferronneries et vitres, \$10.00; articles de sport, bicycles, etc., \$5.00; marchandises à la verge, \$10.00; merceries, \$10.00; vêtements pour dames, \$5.00; tabac et articles de fumeurs, \$5.00; spécialités et souvenirs, \$5.00; modistes, \$5.00; brocanteurs, \$5.00; laitiers, \$5.00 ou \$7.50; magasins en série, 50 pour cent de plus que les magasins indépendants; accessoires d'autos, \$5.00 ou \$7.50; bois de construction, \$5.00 ou \$7.50; commerce d'animaux, \$5.00; cameras, accessoires de photographie, \$3.00 ou \$4.50; papier peint, \$3.00 ou \$4.50; débits de liqueurs, bière et porter, \$25.00; tavernes, \$15; salles à manger licenciées, \$5.00; restaurants licenciés, \$5.00; clubs licenciés, \$25.00; dépôts de liqueurs alcooliques, \$25.00; bière en gros, \$5.00 ou \$7.50.

**Industries:** Scies mécaniques, \$2.00 ou \$3.00; réparations de parapluies, \$1.00 ou \$2.00; dégraisseurs, \$5.00 ou \$7.50; liqueurs douces, \$15.00 ou \$22.50; laiteries, \$10.00 ou \$15.00; beurre et fromage, \$5.00; boulangers, \$5.00 ou \$7.50; blanchisseurs, \$5.00 ou \$7.50; manufacturiers employant plus de vingt ouvriers, \$15.00; moins de vingt, \$5.00.

**POUR GUERIR LA FOLIE**

Un de mes clients m'affirmait naïvement, l'autre jour, que son médecin lui avait révélé l'existence d'un sérum guérissant toutes les démences.

Je voudrais, pour ceux que cette questions intéresse, mettre la chose à point; il s'agit d'une étape admirable des recherches faites sur le colibacille, cet odieux microbe dont on parle beaucoup de nos jours.

Le public s'empare vite d'un sillon de découverte, il pense tout de suite et trop tôt à son utilisation, il fait pire: il généralise. Le problème reste passionnant; je pense, en écrivant, aux malheureux parents qui ont connu la grande douleur de voir chavirer la raison d'une être aimé; je les devine si prêts à se raccrocher à tout d'espoir qu'il est bon de les renseigner et de les éclairer en demeurant sur le terrain strictement scientifique, de crainte de verser dans le charlatanisme. Un mot d'abord sur le colibacille. C'est un des hôtes de notre intestin où il abonde en quantités extraordinaires; normalement, il est inoffensif, sans virulence, mais sous des influences diverses et même imprévisibles, sa

**VOTRE FOIE VOUS MET MAL EN TRAIN**

**Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.**

Quand vous vous sentez mélancolique, déprimé, agité contre le monde entier, c'est que votre foie ne fonctionne pas en deux livres spécifiques de liquide biliaire dans vos intestins.

La digestion et l'élimination sont ralenties, la nourriture s'accumule et se corrompt en vous, vous donnant une sensation de débâclement.

Un grand savant français, le professeur Vincent, a découvert un sérum contre la colibacillose; il a été obtenu comme d'autres sérums en inoculant à une brave bête, qui est le cheval en l'occurrence, le dangereux microbe; celui-ci provoque chez l'animal des réactions et confère au sérum de cheval inoculé un pouvoir d'immunité que l'on utilise en prélevant son sang.

Ce sérum est curatif de la colibacillose banale, si j'ose la qualifier ainsi.

Revenons à l'action du microbe et voyons ce qui se passe lorsqu'on l'inocule à un animal, le lapin, par exemple; même à la faible dose d'un centimètre cube de toxine, le lapin est foudroyé.

Des doses moindres déterminent chez cet animal de l'abattement, tristesse, modifications du caractère qui devient violent et agressif. D'ailleurs, c'est ce même microbe qui est la cause du mauvais caractère du constipé en général, dont l'irritabilité est connue de tout le monde. Guérir un constipé chronique, c'est lui rendre sa bonne humeur.

Dans sa communication à l'Académie, le professeur Vincent, déjà illustre par sa découverte du vaccin contre la fièvre typhoïde, explique nettement que les poisons du colibacille développés au cours des troubles digestifs si répandus chez nombre de gens agissent sur les centres nerveux, et vous comprenez alors pourquoi on constate des troubles psychiques, dans la colibacillose. Chez l'homme, en effet, le poison microbien déterminerait des phénomènes analogues à ceux constatés chez le lapin inoculé, tels que l'anxiété, la mélancolie, la dépression nerveuse, l'insomnie et, dans un degré plus marqué, les idées de suicide.

Ces constatations chez le malade ont conduit à rechercher si le microbe n'était pas capable de fixer ses poisons sur les centres de l'intelligence et déterminer les troubles mentaux pouvant aller jusqu'à la démence.

Cette conception avait jusqu'ici échappé à l'attention des médecins, et voilà qu'elle se vérifie dans certains asiles d'aliénés où les injections de sérum anticolibacillaire ont permis, dans certains cas, d'obtenir des résultats; des déments atteints depuis plusieurs années se sont montrés justifiables de ce sérum.

Mais, attention! il faut de toute évidence, que la démence soit due à ce microbe; il y a un nombre impressionnant de variétés de démence vis-à-vis desquelles on reste encore désarmé. Que d'espoirs pourtant vont naître dans les familles, de voir un terme à leur affreux chagrin!

Certes, nous ne tenons pas la panacée contre la folie, mais il est permis actuellement de dire que les troubles mentaux dus au colibacille ne sont plus incurables, et c'est une immense et sensationnelle conquête.

Tant de gens sont plus ou moins porteurs de colibacilles en virulence latente, un si grand nombre à notre époque ont un système nerveux détraqué par la vie, par leurs moeurs, par leur manque d'hygiène, qu'on a édifié prématurément une théorie de guérison de la folie.

En présence d'un fou, il faut donc savoir si le fatal microbe n'est pas en jeu. C'est ici qu'apparaît évidemment l'art du médecin qui, avec le secours du laboratoire, de son expérience, de sa sagacité, pourra acquérir la certitude que la folie est curable ou ne l'est pas.

Ainsi donc, cette découverte pourra sauver un certain nombre d'aliénés, et si la part du miracle demeure limitée, bénissons une fois de plus la Providence et la science qui, dans les affreuses ténèbres de la démence, apportent, une fois de plus, la claire lumière de la raison recouvrée!

Dr G. Cattier.

**LE SOIN DES MAINS**

Rien n'est plus gracieux, plus digne d'être admiré que les petites mains roses et potelées de tout jeunes enfants!

Mais pourquoi faut-il que les si mignonnes menottes aient vite à subir des modifications qui ne sont pas toujours heureuses et qui dépendent de l'âge, de la circonsance, du sexe, du tempérament, des professions et aussi des conditions sociales. Mais personne, et cela sans différence de sexe, d'âge et de rang, n'a le droit d'avoir des mains sales. En dehors même de toute question de coquetterie, il faut savoir que la propreté méticuleuse des mains est indispensable à la santé. Les mains sont vingt fois souillées dans la journée; les enfants sont des touche-à-tout, qui fourrent les mains partout, qui, après avoir joué avec de la terre — et pensez quelle purée de microbes peut être cette terre! — n'hésitent pas à porter leurs mains à la bouche; les grandes personnes, qu'elles manient des outils, des étoffes, des bibelots plus ou moins sales, ont sans cesse, dans toutes les besognes de la vie courante, les mains souillées de germes dangereux. Il est d'ailleurs démontré que beaucoup de maladies, et en particulier la tuberculose, sont dues au transport et à l'inoculation à la bouche, par les mains sales, de microbes virulents; on peut dire d'autres maladies, telles que la diphtérie, la scarlatine, que les enfants se les passent de main en main. Il faut donc, dès le lever, se laver les mains, et non pas

“faire semblant”, mais se savonner longuement avec de l'eau tiède, du savon de Marseille et une brosse plus ou moins dure, suivant l'état de la peau. On doit encore se laver les mains avant et après les repas, mais mieux vaut cent fois oublier après qu'avant le repas, car il est indispensable de ne toucher aux aliments qu'avec des mains très nettes.

Enfin, la dernière occupation avant de se mettre au lit, doit être de procéder à une complète toilette générale — si souvent oubliée quand le sommeil fait se fermer les yeux! — qui se terminera pas un lavage soigneux des mains. A coup sûr, ces quelques règles de propreté ne veulent pas dire qu'on ne puisse et même qu'on ne doive pas faire mieux, mais je m'en tiens, on le comprendra, à l'indispensable. Peut-être jugerez-vous d'ailleurs ces conseils inutiles, vous qui êtes propres: sachez pourtant qu'il est encore des humains, qui, pour la première fois de la journée, pensent et consentent à se laver les mains après le repas de midi!

Quelle utile occupation, pour des femmes, des jeunes filles, que de prêcher partout, auprès des enfants surtout, “la propreté”, mot trop vide de sens et vertu très insuffisamment pratiquée par une partie importante de nos populations.

C'est dès le jeune âge, en effet, qu'on doit apprendre aux enfants la propreté, et en particulier la propreté des mains, et je voudrais que dans toutes les écoles on dise et on répète à nos “gosses”, qui s'en viendraient devenus grands:

1o. Que les doigts ne sont pas faits pour être fourrés dans le nez, geste incivil et malsain;

2o. Que, dans les temps les plus difficiles, les ongles n'ont jamais été considérés comme comestibles; que c'est, au contraire, un grave défaut de les manger, de les rogner avec les dents, déplorable et malséante manie, qui risque d'entraîner de graves désordres digestifs.

3o. Qu'il est utile de prendre l'habitude de tenir les ongles courts et toujours débarrassés de cette crasse, qui leur donne l'aspect malpropre d'ongles en deuil.

4o. Enfin, qu'il n'est aucunement nécessaire d'attendre que les mains soient sales pour se décider à les laver.

**FATIGUEE DE LA CELEBRITE**

Avoir été championne de son pays à 11 ans, du monde à 14 et vouloir se retirer des compétitions en pleine gloire à 20 ans, lorsqu'on cumule les titres de championne d'Europe, championne du monde et championne olympique et qu'on est, par surcroît, la grâce même, tel est le cas peu banal, on l'avouera, de la jolie Sonia Henie que tous les Parisiens ont acclamée cet hiver lorsqu'elle dansait sur ses patins.

—Mais oui, dit-elle, j'en ai assez d'être une championne esclave de mon titre. J'entends n'être plus simplement qu'une femme et ne plus patiner, si l'envie m'en vient, que pour mon plaisir. C'est fatigant, à la fin, de n'être plus qu'une bête curieuse! Après les championnats de Prague et d'Oslo, le mois prochain, auxquels on m'a engagée bien malgré moi, je ne veux plus vivre que pour moi-même. Et je suis si curieuse de la vie que je n'aurai pas assez de toutes mes heures pour épuiser mon désir de regarder, de voir et de comprendre.

Tant de sagesse dans une tête si charmante, et à l'âge où l'on commence plutôt une carrière qu'on ne l'interrompt... à 20 ans! Et quelle leçon!...

Le système d'approbation de couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui opère sur tous les points du Canada, permet aux aviculteurs de se procurer tous les ans tout le nombre de poussins d'espèces pondeuses qui leur est nécessaire, tandis que le système de distribution de cochets permet aux éleveurs qui fournissent des oeufs aux couvoirs de se procurer des coqs d'un grand mérite, issus de poules inscrites au contrôle de la ponte.

La production commerciale de pêches au Canada ne se pratique guère qu'en Ontario et en Colombie-Britannique; l'Ontario en produit à lui seul 88 p.c., spécialement dans le district de Niagara.

La statistique de la production porcine révèle une diminution l'année dernière, mais le nombre de porcs vendus aux parcs à bestiaux publics et aux salaisons dépasse quelque peu celui de l'année précédente.

**Professions et Affaires**

**NOTAIRE**

**A. Boulay**

Successeur: Jodoin & Boulay  
WATERLOO — P.Q.

**INGENIEUR CIVIL**

**Léon Desrochers**

ARPENTEUR GEOMETRE  
Dépositaire du greffe de M. A. W. Mitchell.  
WATERLOO — P. Q.

**NOTAIRE**

**R.-R. Baehand**

Bureau au-dessus du magasin  
Clément & Frères,  
WATERLOO — P.Q.

**ASSURANCE GENERALE**

**R. Fred Shaw**

Tous genres d'assurances aux taux les plus bas  
WATERLOO — P.Q.

**AVOCATS**

**Giroux & Delaney**

L. A. Giroux, C.R., — P. E.  
Delaney  
SWERTSBURG & GRANBY

**DENTISTE**

**Dr C.E. Beaulieu**

Successeur du Dr. H. Fréchette  
Spécialité: Dentiers en or, alu- minium et caoutchouc, ponts en or.  
Rue Principale — Granby, P.Q.

**EMBAUMEUR**

Chambre mortuaire, corbillards auto et chevaux. Fleurs pour toutes les occasions

**Théo. Dupaul**

Directeur de funérailles  
Tél. 247-w Waterloo, P.Q.

**TABACS DE QUALITE**

Les fumeurs de notre ville et de l'extérieur savent où s'adresser quand ils veulent obtenir le meilleur tabac en feuilles à des prix très bas. Et c'est invariablement chez nous qu'ils viennent chercher leur approvisionnement.

**L. J. FOURNIER**  
WATERLOO, P.Q.

**J. U. POIRIER, C. P. A.**  
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Vérification, organisation de comptabilités commerciales, industrielles et municipales. — Etablissement du prix de revient. — Expertise et incorporation de compagnies. — Vérification de livres de municipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

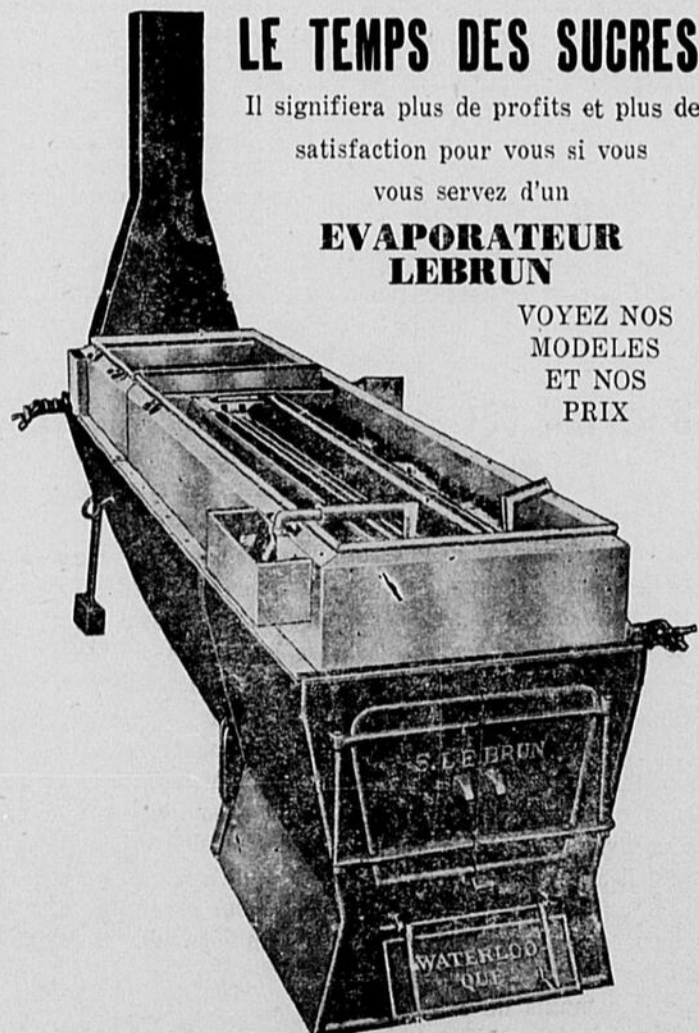
WATERLOO, P.Q. TELEPHONE: 88  
Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

**LE TEMPS DES SUCRES**

Il signifiera plus de profits et plus de satisfaction pour vous si vous vous servez d'un

**EVAPORATEUR LEBRUN**

VOYEZ NOS MODELES ET NOS PRIX

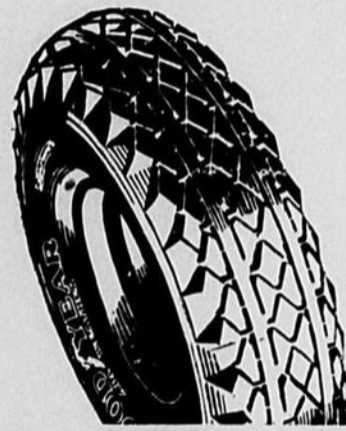


**S. LEBRUN**  
WATERLOO, P. Q.

**COMPTEZ-LES VOUS-MEME**



Sur chaque grand route, dans chaque village et chaque ville, le pneu Goodyear est le plus en vue. Comptez-les n'importe où... Vérifiez ceci vous-même.



**GOOD YEAR**  
4.40 x 21..... \$5.25  
4.75 x 19..... 6.65  
5.00 x 19..... 7.25  
5.25 x 18..... 8.15

**GARAGE BELANGER**  
Waterloo, — P. Q.

**MAUX de TETE**

Les maux de tête persistants, accompagnés de sensations de fatigue et d'irritabilité sont des indices d'épuisement nerveux; ils attestent que vous vivez sous le coup d'une tension trop élevée. La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs alimente le sang et ramène les nerfs à la santé et à la vigueur.



**NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs**

**IL Y A LONGTEMPS...**

Nos ancêtres connaissaient et savouraient les fins tabacs que les Indiens cultivaient sur les bords du majestueux Saint-Laurent.

**AUJOURD'HUI...**

Les procédés modernes de sélection et de fabrication font donner à ces mêmes terres une feuille riche et odorante qui procure infiniment plus de contentement — l'ALOUETTE, le produit de la belle province de Québec.



LE TABAC À PIPE  
**ALOUETTE**

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

# LA PAGE DES CULTIVATEURS

## A PROPOS DE LUZERNE

On s'intéresse beaucoup à cette nouvelle variété de luzerne qui vient de la province de Ladak dans le nord de l'Inde. Cultivée sur ces hauts plateaux secs où les étés sont extrêmement chauds et les hivers très froids, cette variété a développé une rusticité qui la rend spécialement adaptée aux régions de terre sèche des états de l'Ouest et des provinces des Prairies du Canada.

La luzerne Ladak a été essayée depuis quelques années dans différentes parties des Etats-Unis et elle a donné des résultats très encourageants, soutenant avantageusement la comparaison avec la Grimm, la Hardigan et les autres variétés généralement cultivées. C'est une luzerne de longue durée, très résistante à la sécheresse, à la gelée et à la brûlure bactérienne.

En 1927, la station expérimentale fédérale des herbages à Manyberries, Alberta, s'est procuré de la graine de Ladak du Montana. De petites parcelles ont été ensencées de huit variétés différentes de luzerne, y compris la Ladak et la Grimm, dans un essai de rusticité. Pendant les années 1927 à 1931 inclusivement, la Ladak s'est montrée la plus rustique de toutes les huit variétés à l'essai.

Au printemps de 1932, le Service des Plantes Fourragères à Ottawa a distribué de la graine de Ladak aux fermes expérimentales fédérales dans l'est et l'ouest du Canada, afin que cette variété puisse être essayée dans des conditions très différentes de sol et de climat.

Voici les résultats qui ont été obtenus à quatre stations de l'ouest: à Beaverlodge, la Ladak a battu la Grimm par 392 livres par acres pour une coupe de foin. A Indian Head, la Ladak a dépassé la Grimm par 833 livres par acre pour deux coupes. A Lethbridge, la récolte était cultivée sous irrigation et de très gros rendements ont été obtenus. Ici, la Ladak a laissé loin derrière elle la Grimm pour la première coupe et encore un peu dans la seconde, donnant une différence totale de 1300 livres par acre. A Manyberries une petite quantité d'eau d'irrigation a été appliquée. La Ladak a dé-

passé la Grimm par 828 livres par acre dans la première coupe. La Grimm a cependant repoussé beaucoup plus vite que n'a fait la Ladak et a produit 789 livres de plus par acre que celle-ci dans la deuxième coupe. Il n'y avait que très peu de différence dans le rendement total.

Il ne faudrait pas tirer des conclusions bien arrêtées des résultats d'une seule année, mais nous pouvons dire, cependant, que les essais qui ont été conduits aux Etats-Unis et au Canada sont très favorables à la Ladak qui paraît être une variété d'un grand avenir pour les provinces des Prairies du moins, et elle mérite d'être soumise à de nouveaux essais.

Tant que ces nouveaux essais n'auront pas eu lieu, les cultivateurs feront bien de s'abstenir de cultiver la Ladak dans les districts où la Grimm est déjà cultivée pour la production de la graine, car un croisement pourrait se produire et ces deux variétés se mélangeraient. Au point de vue de l'apparence générale, ces deux variétés sont très semblables, mais la Ladak a une plus forte proportion de fleurs jaunes. On ne produit pas encore de graine de Ladak au Canada.

## LE TREFLE ROUGE

Dans l'Est du Canada la valeur du foin est d'environ un tiers de la valeur de toute la récolte, mais la proportion de mil dans ce foin est généralement trop élevée, et les jeunes bestiaux et les vaches laitières consomment ainsi plus de mil qu'ils ne devraient. Le mil [fléole des prés] qui est coupé tard ne vaut guère mieux que la bonne paille d'avoine, sans compter qu'il épuise la terre; le trèfle, au contraire, donne un bon fourrage tout en améliorant le sol. On gagnerait beaucoup si on remplaçait par du trèfle rouge une partie du mil que l'on cultive actuellement, car on pourrait faire deux récoltes de foin, ou couper la première pousse pour en faire du foin et employer le regain pour en faire de l'ensilage pour en récolter la graine.

Pour établir un bon champ de trèfle il faut tout d'abord choisir de la bonne graine de semence. Pour bien faire ce choix il faut considérer la pureté, la faculté germinative et l'origine de la semence. Ce der-

nier point — l'origine de la semence — est très important. En ces onze dernières années, à la station expérimentale fédérale de Cap Rouge, 29 espèces de trèfle rouge provenant de différents pays ont été essayées et les résultats ont démontré que les espèces produites dans le nord donnent de meilleurs rendements et sont plus rustiques que les espèces produites dans les climats plus doux.

Le cultivateur qui désire avoir une bonne récolte de trèfle rouge ne doit pas oublier que la première chose à faire pour réussir est de choisir de la graine qui a été cultivée dans des conditions aussi semblables que possible à celles dans lesquelles il se propose de la semer. Qu'il sème sur un champ riche, bien égoutté, en chaulant, si c'est nécessaire. En général, la première pousse doit être employée pour faire de l'ensilage, du foin ou pour la production de la graine, si on le désire.

## LES ARBRES D'OMBRAGE

La plantation d'arbres d'ombrage est un travail qui peut se comparer à la construction d'un édifice majestueux, destiné à remplir une fonction utile. Qu'ils soient plantés le long des avenues, dans nos villes, ou le long des grands chemins qui s'étendent d'un océan à l'autre, ou autour de nos demeures rurales, les arbres doivent partout être considérés comme des amis de l'homme.

Les arbres majestueux qui bordent les rues de nos villes nous protègent en été contre les rayons directs du soleil et en hiver contre les vents froids et perçants. Ils abritent des milliers d'amis ailés de l'homme, qui y trouvent un logis durant l'été du nord.

Voyez ces avenues de grands arbres qui relient les rues de la ville aux grands chemins de la campagne, descendant dans la vallée, cheminant le long du ruisseau aux bords herbeux, escaladant la colline, se tenant en sentinelles autour de la maison, ornant le paysage et fournissant de l'ombrage et un abri pour l'homme et les animaux. Partout ils rendent service.

Les plus importants des arbres d'ombrage sont l'orme, l'ébène de roche, l'ébène tendre ou argenté, le noyer noir là où les conditions du climat favorisent leur croissance. Les chênes sont aussi très utiles et très beaux. Le saule s'adapte bien aux terres basses et humides et il en existe de nombreuses variétés. Le peuplier peut être employé sur une terre pauvre ou lorsqu'on désire avoir un arbre qui pousse rapidement.

Parmi les conifères, il y a le pin blanc, le pin d'Autriche et le pin d'Ecosse, l'épinette de Norvège, l'épinette blanche indigène et le sapin de Douglas.

Pour qu'ils puissent bien se développer et déployer leur beauté naturelle, les arbres d'ombrage devraient être espacés d'au moins trente-cinq ou quarante pieds l'un de l'autre.

## LES SOCIÉTÉS AGRICOLES

Règlements révisés régissant la Fédération des Sociétés d'Agriculture et des Cercles Agricoles dans la province de Québec.

L'hon. Adéard Godbout, ministre de l'Agriculture, vient de faire distribuer aux sociétés d'Agriculture, cercles agricoles et agronomes de toute la province des copies des règlements révisés régissant la fusion des sociétés d'Agriculture et des cercles agricoles.

Cette fusion, depuis longtemps recommandée, est toujours facultative, il va sans dire. Plusieurs organisations agricoles ont voulu, en ces dernières années, profiter des avantages qu'elle offre, et la province compte actuellement 14 sociétés d'Agriculture fusionnées avec les cercles agricoles de leur division respective.

Le but d'une telle fusion est d'améliorer le pouvoir d'action des sociétés agricoles existantes en leur assurant une direction générale et une meilleure coordination de l'effort; de créer une émulation salubre; de les diriger vers un but unique par une action mieux concertée tout en laissant à chacune sa phisionomie propre; d'éviter la multiplicité et la confusion des souscriptions, ce qui est de nature à promouvoir le recrutement des membres; enfin de diminuer les frais généraux des associations.

Ce programme a été longuement considéré au cours d'une récente réunion du comité des agronomes régionaux tenue à Québec, sous la présidence de M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture dont relèvent les sociétés et cercles agricoles. Le comité, sur la foi de plusieurs rapports soumis, a reconnu sans hésitation les avantages considérables rapportés par les fusions opérées jusqu'à ce jour, et il a procédé à une révision soignée des règlements dans le but de les assouplir et de faciliter de nouvelles fusions.

D'après ces règlements, les cercles qui décident de se joindre à une société d'Agriculture ne perdent pas leur identité propre. Ils continuent d'élire leurs directeurs d'après la procédure ordinaire, et ces directeurs élisent ensuite leurs officiers et le secrétaire. Ils sont représentés dans le bureau de direction de la fédération par le président, ou à son défaut par le vice-président, et par le secrétaire. La souscription annuelle d'un membre est de \$2, alors qu'en dehors de la fédération un cultivateur doit payer \$1 par année pour faire partie du cercle, et \$2 de plus s'il veut également faire partie de la société d'Agriculture de son comité. La fusion offre donc un avantage économique sous ce rapport. Il va sans dire que les membres d'une fédération continuent de bénéficier de tous les avantages antérieurement offerts à chacune de ces organisations par le ministre de l'Agriculture avant la fusion. De plus, la fédération se charge de l'actif et du passif de chaque cercle, et ceux qui apportent un surplus à la fédération bénéficient d'un accroissement proportionnel de faveurs pendant les premières années, jusqu'au jour où l'équilibre financier se trouve rétabli en toute équité. Les cercles n'ont donc à redouter aucune spoliation de leurs droits ni aucune diminution de leurs avan-

tages du fait que d'autres cercles en moins bonne posture financière feraient partie de la fusion. A tout événement, les règlements stipulent catégoriquement que toute association locale, ou cercle agricole si l'on veut, qui se croirait lésée en aucune manière peut, sur proposition régulière, adoptée en assemblée du bureau de direction en appelant auprès du ministre de l'Agriculture de toute décision prise par la fédération.

"Le ministre de l'Agriculture, a déclaré M. Lessard dans une entrevue aux journalistes, n'oblige pas les sociétés d'Agriculture et les cercles agricoles à se fusionner, mais il le leur recommande fortement, parce qu'il y voit une économie pour les membres, de temps et de travail pour leurs officiers et pour son département, une meilleure coordination de l'effort, et un moyen de mettre en pratique dans un comté ou un district des initiatives plus générales et plus aptes à profiter à toute la communauté agricole.

L'effort individuel a certainement son mérite, mais lorsqu'il s'allie à un effort général, sa puissance de réalisation est considérablement accrue. Ce mouvement de fusion a été d'un déclenchement assez lent, mais depuis une couple d'années il tend à s'accélérer, et les bons résultats qu'ont apportés les fusions jusqu'ici pratiquées ne peuvent qu'inciter les autres organisations agricoles à suivre cet exemple."

Quelques nouvelles demandes de fusion de sociétés d'Agriculture et de cercles agricoles sont actuellement à l'étude au Conseil d'Agriculture.

## BON A SAVOIR

Les résultats des essais de conservation au froid ont démontré qu'il n'existe pas de rapport entre la quantité des oeufs produits et leur qualité de conservation.

Les cultivateurs du Maroc français dans le voisinage de Fez sont autorisés jusqu'à la fin de la saison de 1934 à détruire les sangliers sur leurs terres à tout moment et par tous les moyens, sauf le feu, mais ils ne peuvent vendre ni donner la viande de ces sangliers.

Les expériences qui ont été faites en Irlande montrent qu'il n'existe pas de différence appréciable dans la durée de conservation entre les oeufs provenant de poules qui sont tenues dans des parquets ou celles qui jouissent d'un libre parcours. Le grand facteur qui règle la conservation est la saison de l'année. Les oeufs emballés la chambre d'air tournée vers le haut sont restés en meilleur état que ceux qui étaient mis la chambre d'air tournée vers le bas.

Au 1er janvier de cette année la quantité de volailles habillées qui se trouvait dans les entrepôts frigorifiques canadiens était de 11,649,762 livres, 40 pour cent de plus qu'à la même date l'année dernière.

Près de 60 pour cent de tous les produits canadiens exportés qui, dans leur état original, ont été produits sur les fermes canadiennes sont allés au Royaume-Uni pendant la période fiscale finissant en mars de l'année dernière.

Le débouché ouvert aux pro-

ducteurs canadiens aux Etats-Unis est très limité sous le tarif actuel, et cependant, dit le bulletin "La Situation Agricole" que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture, les conditions économiques dans ce pays ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur le Canada directement ou indirectement.

L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont les provinces où la production commerciale de tomates pour les conserveries et la vente en nature a la plus grande importance. L'étendue totale en tomate est d'environ 20,000 acres. — Bulletin sur "La situation agricole".

La production laitière de la plupart des pays étrangers a beaucoup augmenté en ces dernières années, mais surtout en Australie et en Nouvelle-Zélande où la production du beurre et du fromage accuse un développement considérable.

Les exportations de volailles et d'oeufs canadiens ont augmenté d'une façon appréciable en ces dernières années tandis que les importations d'oeufs en coque et traités diminuent beaucoup.

L'accord sur le blé pourvoit à un contingentement d'exportation de 200 millions de boisseaux pour le Canada en 1933-34. Lorsque ce chiffre aura été atteint, le Canada aura, au 31 juillet prochain, un reliquat de 164 millions de boisseaux, équivalant à la consommation domestique probable en 1934-35, et à un reliquat normal au 31 juillet 1935. Ceci signifie que tous les boisseaux produits au Canada en 1934 pourraient être mis sur les marchés mondiaux. — Bulletin sur "La Situation Agricole".

La production totale de lait au Canada l'année dernière est à peu près la même que celle de l'année précédente, qui était évaluée à 15,917,868,000 livres.

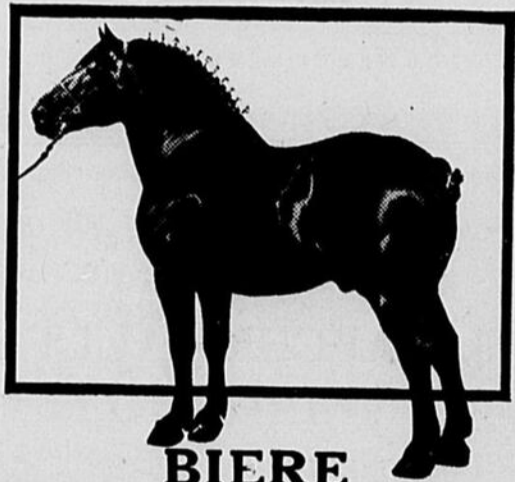
Le Canada est le pays qui fournit le plus de beurre au Honduras Britannique [Antilles] où il existe également une assez bonne demande pour la viande de porc et de boeuf salée, en barils pour le saindoux, le bacon, le jambon et les conserves de viandes et de fromage.

Aux ventes de bétail de Perth, en Ecosse, un taureau Aberdeen-Angus [Primate of Lethen] a été acheté par Sir Edmund Finday, d'Aberlour, pour la somme de 1,000 guinées [5,250 dollars].

Il existe un débouché d'un grand avenir dans la Malaisie Britannique pour les produits agricoles canadiens, tels que le lait condensé, les conserves et les confitures, qui jouissent d'une préférence britannique.

Environ 7 pour cent de l'avoine produite au Canada sont utilisés industriellement dans les minoteries canadiennes; la plus grande partie de la récolte reste sur la ferme, où elle est employée pour l'alimentation. En ces dix dernières années, il n'a été exporté que 4,5 pour cent de la récolte annuelle totale annuelle, sous forme de grain.

Le Japon a environ 900 filatures de laine et de worsted; il importe 96 pour cent de sa laine de l'Australie.



BIERE  
**BLACK HORSE**  
DAWES

**MONTREAL**  
Aller **\$1.40** Retour jusqu'au  
**SAMEDI 21 AVRIL** **LUNDI 23 AVRIL**  
PAR TOUS LES TRAINS RÉGULIERS  
Renseignements complets de tout agent du  
**CANADIEN NATIONAL**

# NOS COURRIERS

## KNOWLTON

—Jeudi dernier, avait lieu à la salle de la Knowlton Inn, gratuitement offerte par M. et Mme A. Ladouceur, une partie de cartes au profit de la chorale de l'église St-Edouard de Knowlton. Les prix furent donnés par M. et Mme Lionel Gaudreau, le notaire et Mme E. E. Fleury, M. A. Moore, M. et Mme Frédéric Morin, le notaire et Mme Sylva Tétréault, M. et Mme Joseph Lefebvre. Les gagnants étaient: MM. Gérald Multimore, B. Campbell, Roland Talbot, Mlles N. Stone, Alice Bancroft et J. Soles. Les recettes furent de \$37.65.

—Mme Roméo Brouillette a passé quelques jours à Ste-Cécile de Milton, à l'occasion de la mort de son père, M. Patrick Reynolds.

—M. et Mme Lionel Renaud, de Montréal, chez M. et Mme Donat Renaud.

—M. H. Coderre a fait un récent voyage à Montréal.

—Mlle Simone Cadorette, fille de M. et Mme J. A. Cadorette, vient de faire ses adieux au monde pour entrer chez les Soeurs Grises, de St-Hyacinthe.

—M. Antonio Dussault, de Sherbrooke, chez ses parents, M. et Mme J. A. Dussault.

—Mlle J. Bolduc a passé quelques jours chez des parents, à Eastman et à Magog, récemment.

## SOUTH STUKELY

—C'est avec regret que nous apprenons que Mme R. A. Savage a subi à l'hôpital du Dr Darche, de Sherbrooke, dans le cours de la semaine dernière, une grave opération dans la tête. Nous souhaitons tous à Mme Savage un prompt rétablissement.

—Mme Lucien Houde, de Farnham, était de passage à South Stukely pour la fin de semaine, l'invitée de M. et Mme Louis Laramée, de M. et Mme A. Laramée et de Mlle Louise Languedoc.

—Chez M. et Mme Léo Boisvert, jeudi dernier, pour une partie de sucre: M. l'abbé Giroux, de St-Etienne de Bolton, M. Uldéric Grenier, de Waterloo, Mlle Claire Goyette et Mlle Lucienne Laramée, de South Stukely.

—A une partie de sucre chez M. A. Bousquet, dimanche: M. W. C. Courville, ainsi que son fils, Georges, M. Normand Cloutier, M. Grant Whitehead, M. C. Cabana, Mlle Gabrielle Goyette, Mlle Thérèse Petit, Mlle Florence Temmis, M. R. Temmis, M. et Mme W. Dai-

gle, de Frost-Village.

—Etaient les invités de Mme Léonard Cloutier, samedi: M. et Mme Théodore Amireault, de Foster, Mlles Thérèse Petit et Louise Languedoc, de South Stukely.

—M. Jackson Spencer, qui était depuis 6 semaines au Children's Memorial Hospital, à Montréal, est revenu parmi nous, cette semaine, en bonne voie de guérison.

—Visitaient M. et Mme J.-B. Côté, dimanche: M. et Mme Louis Laramée, M. et Mme A. Laramée, leur fillette, Monique, et Mme Lucien Houde, de Farnham.

—M. L. Lagaré, de Québec, chez M. J. Dion, ces jours derniers.

—Mlle Solange Dupuis, de St-Etienne de Bolton, chez sa sœur, Mme Joseph Caouette.

## COURSE DE SIX JOURS

Piet Van Kempen, le fameux cycliste de Hollande, sera un des partants dans la course de bicyclette de six jours de Montréal qui commencera au Forum dimanche soir le 15 avril.

Etant maintenant au meilleur de sa forme, ayant récemment gagné la course de San Francisco en compagnie de O'Brien, et fini deuxième à Pittsburg avec Frank Bartell comme co-équipier, un tour seulement en arrière de la fameuse équipe Peden-Audy, Van Kempen vient à Montréal comme le champion du monde reconnu, gagnant de plus de trente courses de six jours.

Il a déjà gagné la course des six jours à Montréal lors de la première année ici de cet événement qui est maintenant l'attraction majeure semi-annuelle dans les sports de la ville. Van Kempen est reconnu comme un coureur cycliste qui ne tombe jamais et est considéré comme le meilleur cycliste que l'Europe ait présenté à cause de son habileté dans les sprints contre les meilleurs coureurs du monde, en plus de son endurance comme coureur de six jours. Van Kempen a couru dans tous les pays du monde où l'on tient des courses de bicyclettes, et a fait partie de l'équipe gagnante dans 32 courses dans toutes les parties du monde.

Van Kempen débuta alors qu'il n'avait que 18 ans dans la ville de La Haye, comme amateur, et dès sa première année, il gagna le championnat amateur de Hollande. C'était en 1918 et l'année suivante, il gagna le championnat professionnel de Hollande. Durant

l'hiver de 1919-20 Piet concourut dans sa première course de six jours à Bruxelles, en Belgique, et quoique son début dans ce champ ne fut pas très brillant, il s'améliora rapidement et gagna la course l'année suivante à Chent. Cette victoire lui donna toute la confiance dont il avait besoin, et depuis lors, "le grand Van Kempen", comme on l'appelle partout en Europe, a été de victoire en victoire dans quatre courses à Bruxelles, en Belgique; trois à Paris, trois à Bresleau, en Allemagne; deux à New-York; deux à Stuttgart, en Allemagne; deux à Dortmund, en Allemagne; deux au Sportsplatz, à Berlin; une à Montréal; une à Chicago; une à Marseille, en France; une à St-Etienne, en France, et une à Amsterdam, en Hollande. Van Kempen est un des plus fameux sprinters au monde aujourd'hui, soit sur les petites pistes des six jours ou sur les grandes pistes en ciment d'Europe, ayant concouru avec succès contre de fameux sprinters tels que Pete Moeskops, Frank Kramer, Bob Spears et les fameux frères Spencer.

La seule fois que Van Kempen tomba dans tous ses départs sur une piste de Montréal fut l'automne dernier. La chute fut faite par exprès, mais l'astucieux Hollandais fut pris à son jeu et fut puni d'un tour. Van Kempen se brisa une cheville lors d'une chute en Europe, sa seule blessure. Après la course de Montréal, l'an dernier, Van Kempen gagna celle de Cleveland en compagnie de Audy.

## BON POUR LES PERSONNES AGEES

"J'ai 70 ans," écrit Madame Marie Benzen, de Haddonfield, N. J. "Lorsque je ne me sens pas bien, j'ai recours pour une semaine au Novoro du Dr Pierre et je me sens mieux et soulagée dans tout le corps. Il est presque impossible d'en relater tous les effets bienfaisants." Cette médecine herbeuse célèbre est juste ce qu'il faut aux personnes d'un âge avancé, elle régularise les fonctions de l'estomac, stimule la digestion, augmente l'appétit et règle les intestins. Elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

## BEAU TRAVAIL DE LA LIGUE DE SECURITE

Les membres du Conseil d'Administration de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, réunis à l'Hôtel Mont-Royal en assemblée plénière, ont décidé d'élargir les cadres de leurs activités en ajoutant une nouvelle section aux départements déjà nombreux que la ligue maintient en opération pour rendre plus efficace la diffusion de sa propagande de prudence et de prévention.

Cette nouvelle branche aura comme membres les corporations municipales, les commissions scolaires ou les fabriques des différentes paroisses — et couvrira tous les villes et villages de Québec. Le coût d'enrôlement sera d'un sou par jour, c'est-à-dire de trois dollars et soixante-cinq cents par année, pour chaque corporation, commission ou fabrique qui participera au mouvement.

En retour, les directeurs s'engagent à faire parvenir aux membres une affiche de sécurité, illustrée en couleur, chaque semaine, ainsi qu'un cadre spécial pour placer cette vignette bien en vue, soit à la porte de l'église, ou dans le bureau

de poste, l'hôtel de ville, ou l'école. En plus, les membres auront droit de recevoir 40 rélecteurs rouges pour distribution aux conducteurs de voitures hippomobiles afin d'aider à l'élimination des accidents de la route. La valeur de ce service sera de neuf dollars et la voiture-école de la Ligue de Sécurité donnera ses séances éducatives dans les municipalités qui se seront jointes à ce département.

La ligue aidera aussi les membres à combattre les accidents par son service radio-phonique, par la coopération si utile que lui accorde la presse de la province, par l'organisation de brigades scolaires de sécurité qui ont fait un si bon travail pour éliminer les accidents aux écoliers dans les grands centres.

Cette initiative a surtout pour but de reconnaître les excellentes relations qui existent entre la ligue de sécurité et les conseils de ville et les fabricants du Québec et d'assurer un champ d'action plus vaste à l'oeuvre de sécurité.

Pour la mise en marche de cette campagne d'enrôlement un comité spécial a été choisi, se composant de trois directeurs influents de la ligue: l'honorable Alfred Leduc, président de E. et A. Leduc, Limitée; M. Alcide Chaussée, secrétaire de la Société Royale d'Architecture du Canada, et M. J. P. Labarre, principal de l'Ecole Supérieure du Plateau. Le comité anglais se composera de M. St. Clair Holland, vice-président et gérant-général de Robert Mitchell Co., Ltd, le Colonel Robert Starke, de la Cie Frothingham, Starke et Siebold, et M. P. M. Mainguy, gérant général de la Ford Motor Company, à Montréal.



**AVIS PUBLIC**  
Province de Québec,  
District de Bedford,  
Dans la  
**COUR SUPERIEURE**  
No. 985.

ROBERT E. JERSEY, cultivateur, du Canton de Potton, dans la province de Québec,  
Dmdr.

VS.  
ALPHONSE LAFOND, cultivateur, dudit canton de Potton, dans la province de Québec, et John Lafond, cultivateur, ci-devant dudit canton de Potton, et maintenant de Kokajo, état du Maine, Etats-Unis d'Amérique,  
Dfdrs.

Ordre est donné au défendeur John Lafond de comparaître dans le mois.

Sweetsburg, 11 avril 1934.  
T. BIRON,  
P. C. S.  
Campbell, McMaster, Couture, Kerry et Bruneau,  
Avocats du Dmdr.

## EVITONS LES DERAPAGES

A l'approche du printemps, il est de première importance de faire un nouvel appel aux automobilistes en faveur de la sécurité, car cette saison ajoute aux causes déjà nombreuses d'accidents un nouvel élément de danger des pavages glacés.

Dès les premiers dégels, les rues de villes et les chemins de campagnes entretenus à la circulation d'hiver se couvrent de couches de glace qui rendent très difficile le contrôle des véhicules automobiles. Un dérapage désastreux peut résulter de tactiques qui, en tout autre temps, seraient considérées comme parfaitement sûres. Il convient donc que les automobilistes exercent continuellement la plus grande vigilance,

# UNE FOULE DE CITOYENS...

[Suite de la première page]

**Institutions financières:** Assurances, \$5.00, agents étrangers, \$7.50; banques incorporées, \$25.00; courtiers, \$5.00 ou \$7.50; prêts ou sociétés coopératives, \$5.00.

**Maisons publiques:** restaurants, hôtels, pensions et cafés, \$5.00.

**Métiers:** décoreurs de chaussures, \$1.00; coiffure et manucure, \$3.00 ou \$4.50; barbiers, \$5.00 ou \$7.50; tailleurs en confection, \$5.00; forgerons, cordonniers, peintres, menuisiers, etc., \$5.00 ou \$7.50; ferblantiers électriciens, horlogers, imprimeurs, selliers, tailleurs de pierres, \$5.00 ou \$7.50.

**Moyens de transport:** cochers, taxis, etc., une voiture à deux chevaux ou une auto, \$5.00, avec réduction pour chaque voiture ou auto additionnelle; camions, charretiers, etc., pour chaque camion, \$10.00; pour chaque voiture à traction animale, \$3.00, avec réduction pour chaque camion et voiture additionnelle; compagnies d'express ou de fret, même prix; autobus, \$10.00 pour un et \$5.00 pour les autres, sauf ceux du dehors dont le permis coûtera \$15.00 avec réduction de 50 pour cent pour toute voiture additionnelle; chemins de fer, \$50.00.

**Professions et arts:** avocats, \$15.00 ou \$25.00, suivant qu'ils sont de la ville ou de l'extérieur; notaires, \$5.00 ou \$7.50; médecins, dentistes, ingénieurs, oculistes, etc., \$10.00 ou \$15.00; registraires, \$5.00; journalistes, éditeurs, etc., \$3.00; vétérinaires, \$5.00 ou \$7.50; comptables, \$5.00 ou \$7.50; photographes, \$3.00; photographes ambulants, \$15.00 par jour; accordeurs de pianos, \$3.00 ou \$4.50.

**Utilités publiques:** Télégraphe, \$5.00; téléphone, \$50.00; éclairage et pouvoir, \$50.00.

**Divers:** Agents d'immeubles, \$5.00; pompes funèbres, \$5.00; agence de perception, \$5.00; huissiers, \$1.00; employés de bureau gagnant de \$2,000 à \$2,500 par année, \$5.00; de \$2,500 à \$3,000, \$10.00; de \$1,500 à \$2,000, \$3.00; entrepreneurs généraux, \$20.00 ou \$30.00; enseignes lumineuses, 10c le pied carré; non lumineuses, 15c le pied carré; affichage, \$1.00; distribution d'annonces, \$1.00; affiches théâtrales, \$2.00; taxe d'habitation, 2c dans la piastre; taxe d'occupation, 4c dans la piastre; balances publiques, toute charge, 15c; taxe de chiens, \$2.00, de chienne, \$5.00.

## OBSERVANCE DE L'HYGIENE

Le règlement se termine par une série d'articles relatifs à l'observance de l'hygiène dans les limites de la ville et dont nous aurons l'occasion de dire un mot dans une prochaine édition de notre journal.

Il est probable que son adoption, avec les quelques modifications que nos échevins ont décidé d'y apporter après l'assemblée de mardi dernier, se fera à la prochaine réunion du conseil.

autrement ils sont exposés à des accidents qui, même s'ils ne causent pas de blessures corporelles, nécessiteront au moins des réparations coûteuses.

Personne n'a encore trouvé un système de roulement automobile absolument à l'épreuve des dérapages et le meilleur moyen de se mettre à l'abri du danger, à cette saison de l'année, c'est d'être doublement prudent. Avoir des réserves en parfait ordre, conserver une vitesse raisonnable et s'assurer fréquemment que le véhicule obéit promptement aux mouvements que commande le conducteur, voilà les seules conditions qui permettront à l'automobiliste de circuler en toute sécurité et d'éviter le danger des pavages glacés.

Il faut avoir étudié les enfants pour les bien élever, et par conséquent avoir fait plus d'une éducation.

Le devoir est supérieur à tout. Aucun calcul, aucune crainte, aucune habileté, aucun désir ne doivent prévaloir contre.

Le devoir peut être défini l'obligation rigoureuse de faire ce qui convient à la société.

L'éducation est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion.

**Salle de Billard et de Quilles**  
RUE PRINCIPALE — WATERLOO, P. Q.  
DEUX ALLEES DE QUILLES  
ET DEUX TABLES DE POOL  
CIGARES ET CIGARETTES  
Nous échangeons les Mains de Poker

Successeur de *Elisée Gaudet* Tel Bureau 78  
**B. MARCHESSAULT**  
AVOCAT  
WATERLOO, P. Q.

**HUME & MCKERGOW**  
AVOCATS  
WATERLOO, P. Q.  
Bureau ouvert chez le notaire A. Boulay les mercredi et samedi de chaque semaine.  
Aussi bureau à Granby, 112 rue Principale.  
John P. Hume, B.A., B.C.L. Alfred T. McKergow, B.A., B.C.L.

BONNE RENOMMEE VAUT MIEUX QUE CEINTURE DOREE —

Le nom "Gin de Kuyper" est la meilleure assurance de bon goût et de contentement.

1<sup>00</sup> la bouteille de 10 onces  
2<sup>50</sup> la bouteille de 26 onces  
3<sup>50</sup> la bouteille de 40 onces

"Cette Réelle Saveur de Hollande"  
**GIN de KUYPER**

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS  
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1695.



## LE PROBLEME FERROVIAIRE

Les conservateurs.—M. Bennett en tête, — s'approprient le problème ferroviaire, comme si c'était un argument en leur faveur, et tentent de rejeter toutes les responsabilités et tout l'odieux sur les libéraux.

Dans ce but, ils faussent les faits, imputent aux seuls libéraux l'addition de deux réseaux parallèles à travers le continent, en sus de celui qui existait déjà, et leur attribuent finalement la dette qui en résulte, les déficits qui s'accumulent et le fardeau qui s'alourdit, de ce fait, pour le contribuable canadien.

Or, il importe de rétablir les faits, de façon définitive, en ce qui concerne: 1o Les voies transcontinentales; 2o La dette et les déficits du réseau national.

### Voies transcontinentales

L'hon. J. L. Ralston a prouvé l'autre jour, en Chambre, que les conservateurs se prononcèrent en 1904 pour la construction d'un second réseau transcontinental. En 1912, ils terminèrent le troisième réseau transcontinental et l'achetèrent en 1917.

En 1904, Sir Robert Borden était chef de l'opposition conservatrice. Sous forme de résolution, il proposa la construction d'un second réseau transcontinental comme alternative au Grand Tronc Pacifique qui était alors projeté.

En 1912, c'est le gouvernement conservateur, ayant à sa tête Sir Robert Borden, qui vota de concert avec le gouvernement de la Colombie une somme de \$6,000,000 pour le prolongement du Canadian Northern Railway de Edmonton jusqu'à Vancouver. Et c'est ce qui fit un nouveau transcontinental.

Au même temps, M. Bennett lui-même répondait aux objections:

"Mais n'avons-nous pas besoin d'un troisième réseau transcontinental comme débouché pour le blé de l'ouest? Et, de ce fait, la construction d'une voie ferrée de Fort William à la côte n'est-elle pas absolument essentielle si l'on veut maintenir la valeur des autres voies?"

Ces paroles sont tirées du Hansard et furent prononcées à la Chambre des Communes. Elles cadrent mal avec celles que prononçait le même monsieur Bennett, en février 1934, quand il confiait son besoin d'insulter à la mémoire de Laurier chaque matin, en passant devant son monument:

"Le fait est, dit M. Bennett, que Laurier ne sut prévoir, quand lui et son gouvernement

approuvèrent la construction de deux voies transcontinentales, en outre de celle que nous possédions alors, que cela devait inévitablement aboutir à l'insolvabilité des chemins de fer eux-mêmes."

L'insolvabilité de nos chemins de fer: on dirait que les conservateurs l'escomptent, la souhaitent même. Mais qu'ils n'aillent pas croire que cela leur servira de diversion, ni d'argument, aux prochaines élections.

Au contraire, leur terrible responsabilité n'en apparaîtrait que plus évidente. Car nos gens n'oublient pas la garantie de 45 millions de dollars consentie au Canadian Northern en 1914. Notre génération n'a pas oublié l'histoire de Mackenzie et Mann. La garantie gouvernementale constituait une reconnaissance officielle de ce nouveau transcontinental.

Et ce fut le comble quand, en 1917, sur la foi du rapport Drayton-Acworth, le gouvernement conservateur ou unioniste, — ce qui est tout comme — versa à même le Trésor une somme de \$10,000,000 pour les actions sans valeur du Canadian Northern.

Le reste est de l'histoire trop connue. Le gouvernement conservateur ou unioniste confia à monsieur Hanna, en 1917, la direction du Canadian Northern et du réseau du gouvernement canadien, y compris l'Intercolonial. Sir Joseph Flavelle, âme damnée du régime, prit charge du Grand Tronc avec l'aide d'un comité consultatif sous la présidence de M. Kelly. Et ce fut le gâchis.

Le gouvernement conservateur ou unioniste adopta bien l'Acte des chemins de fer nationaux, en 1919, mais n'eut pas le courage de l'appliquer. Ce n'est qu'en 1922, après l'avènement des libéraux, que l'Acte devint loi. Et Sir Henry Thornton prit la direction du réseau national. On n'a cessé de le vilipender. Mais c'est lui qui mit de l'ordre et de l'harmonie dans un système conduit à la diable et qui ressemblait, comme il disait, à un orchestre en complet désaccord.

### Dette et déficits.

Les conservateurs font un crime aux libéraux du fait que la dette ferroviaire accusât une augmentation de \$461,000,000 durant leur administration.

Mais pensent-ils faire oublier que les libéraux eux-mêmes héritèrent d'une dette ferroviaire de \$1,700,000,000?

Au chapitre des déficits, la comparaison n'est pas moins saillante. Prenons, comme base, les recettes du réseau disponibles pour le service de l'intérêt.

Durant les deux dernières années du régime unioniste ou

conservateur, de 1919 à 1921, la moyenne du déficit annuel du réseau national fut de \$22,000,000.

Sous le régime libéral, de 1922 à 1930, le réseau afficha au contraire un surplus annuel qui fut, en moyenne, de \$24,000,000.

En 1931, comme par hasard, nouveau déficit de \$5,000,000. Mais les conservateurs sont revenus au pouvoir! Et, pour bien marquer leur retour, il y a un nouveau déficit de \$4,000,000 en 1932.

Après service de l'intérêt, la marge n'est pas moins grande. De 1919 à 1921, le déficit annuel ressort à \$53,000,000. Tandis que sous les libéraux, de 1922 à 1930, le déficit annuel ne dépassa guère en moyenne \$15,000,000.

Et si l'on fait maintenant la somme, le réseau national accusa un déficit de \$355,000,000 durant la période s'étendant de 1919 à 1932.

Le déficit au compte des libéraux durant une période de neuf années, de 1922 à 1930, fut de \$135,000,000.

Mais les conservateurs, en cinq ans, de 1919 à 1921 d'abord, puis en 1931 et en 1932, accumulèrent un déficit s'élevant à \$223,000,000.

Voilà, schématisé, pour ainsi dire, le problème ferroviaire. Et voilà comment se répartissent les responsabilités. Les chiffres, qui ne mentent pas, pèsent doublement sur les conservateurs. Et les faits imposent la même conclusion.

A. S.

## UNE PRATIQUE CONDAMNABLE

La détérioration des signaux routiers.

Les signaux symboliques, de direction ou de danger, installés le long des chemins par le département de la voirie, ont pour but d'assurer la rapidité et la protection de la circulation des véhicules automobiles sur les grandes routes de la province, tout comme les divers signaux placés le long des voies ferrées par les compagnies de chemin de fer ont pour but d'assurer la rapidité et la sécurité du trafic ferroviaire sur les voies ferrées.

Le département de la Voirie s'efforce de garder les signaux routiers en bon état, afin qu'ils soient toujours propres et qu'ils remplissent parfaitement leur rôle dans le domaine de la sécurité sur les routes. Mais il arrive chaque année, en beaucoup d'endroits de la province, qu'une quantité considérable de ces signaux sont détériorés par des gens peu scrupuleux quant au respect dû à la propriété publique. Ces gens s'imaginent fa-

cilement que, parce que ces signaux sont la propriété du gouvernement, donc de tout le monde, ils peuvent les abîmer et les détruire même sans s'exposer aux sanctions de la loi. De plus, ces gens ne se rendent pas compte que, si un accident se produit parce que le conducteur d'un véhicule n'a pas été averti à temps d'un danger prochain, ceux qui ont endommagé, détruit ou transporté ailleurs les signaux qui auraient contribué à faire éviter cet accident, en portent devant leur conscience, si non devant la justice humaine, la terrible responsabilité.

### Diverses sortes de dommages.

Les détériorations les plus fréquentes peuvent se résumer à trois ou quatre catégories différentes. Il y a d'abord la destruction totale et délibérée des signaux; on a constaté en beaucoup d'endroits que des poteaux indicateurs avaient été sciés ou abattus à coups de hache, le peu de bois qu'ils donnent une fois débités ayant vraisemblablement été brûlé comme bois de chauffage ou ayant servi à tout autre usage qu'à celui de la signalisation. Il y a ensuite les signaux détériorés par des chasseurs peu scrupuleux qui s'en servent comme cible pour exercer leur habileté. Dans certaines régions giboyeuses, surtout, des signaux routiers ont été à ce point criblés de balles qu'il a fallu remplacer non seulement le morceau de tôle qui porte les indications symboliques, mais aussi le cadre et le poteau de bois qui le supportent. Cette pratique, outre la perte matérielle qu'elle cause, constitue pour les usagers de la route qui peuvent passer à proximité de ces cibles improvisées un danger prochain de blessure ou de perte de vie.

Dans les environs des écoles de campagne, il arrive très souvent que les signaux routiers, placés spécialement pour la protection des petits écoliers, servent également de cible à ces derniers, qui leur lancent des cailloux ou d'autres projectiles et les détériorent au point qu'il faut les remplacer.

Il y a enfin les signaux enlevés du bord des routes et placés au milieu des champs ou loin de l'obstacle que l'on voulait signaler, et toute une gamme de petits méfaits semblables qui, sans être d'une excessive gravité, enlèvent tout de même aux signaux l'utilité qu'on en attend.

### Pratique coûteuse et dangereuse

A quelque catégorie qu'elles appartiennent, ces détériorations causées aux signaux routiers nécessitent des frais d'entretien et de remplacement qui augmentent dans une bonne proportion le coût de la signalisation des routes. Elles ont aussi un effet déplorable sur l'esthétique des routes. Quelle impression rapportera de son voyage à travers notre province un touriste qui remarquera ici et là, le long des routes, des signaux en mauvais ordre, brisés, défigurés, placés au mauvais endroit, criblés de trous de balles, etc. Il suffit parfois d'un petit détail de ce genre pour gâter un beau paysage et laisser dans l'esprit de l'observateur une impression à la fois fautive et défavorable.

Nous croyons qu'il est grandement temps de mettre fin à ces abus. Ceux-ci se produisent presque toujours dans les municipalités rurales, en dehors des groupements d'habitations. Nous faisons appel aux autorités civiles et religieuses des campagnes et aux institutrices des écoles rurales pour qu'elles attirent l'attention de tous sur ces abus et qu'elles insistent sur le fait que la détérioration des signaux routiers est un délit passible de sanctions pénales. D'ailleurs, les officiers de la circulation, qui sont chargés de la police des routes, seront

aux aguets durant la prochaine saison et s'efforceront d'appréhender quelques délinquants, afin de donner une salutaire leçon à tous ceux qui se font un jeu de détériorer les signaux routiers.

## AUTRE LETTRE DU COL. PAYNE

Au sujet de la protection du gibier et du poisson.

M. le Rédacteur:

Une étude de la province de Québec révèle plusieurs détails intéressants. Par exemple, en 1931, nous trouvons qu'il y avait 1484 municipalités rurales contenant 141,002 fermiers qui s'occupaient de l'entretien de 32,702 milles de chemins publics. Chaque garde-champêtre voyait à environ 3 milles, d'où 10,000 gardes-champêtres dont le terme d'office est de deux ans, mais qui restent en fonctions pour trois termes, souvent cinq termes. Je puis avec sûreté estimer que pendant 10 ans les municipalités auront nommé 30,000 gardes-champêtres.

Je voudrais qu'entre les mains de chacun d'eux le secrétaire-trésorier place un livre qui leur enseignerait la grande valeur économique de notre poisson dont ils ont la garde. Ceci pourrait se faire à peu de frais si le gouvernement amendait l'article 178 du code municipal afin que chaque garde-champêtre devienne un garde-chasse qualifié avec autorisation de demander au chasseur de montrer son permis au garde-forestier qui lui en fait la demande sur les terres de la Couronne, deux permis qui seraient gratuits pour les résidents et qui seraient fournis par le secrétaire-trésorier municipal qui les vendrait aux étrangers. Sans ce permis, le garde-champêtre devenu garde-chasse pourrait saisir lignes et fusils, faire rapport au secrétaire-trésorier, obtenir la moitié de l'amende et en plus 30c de l'heure pour son temps, avec taxe par le J. P., ce qui n'entraînera aucun frais de la part du gouvernement ou de la municipalité. Si le sportsman a un permis, et enfreint la loi, il pourra faire saisir ses effets par le garde-champêtre et avoiser son permis révoqué par un magistrat pour la saison.

Le livre en question ferait voir la loi de chasse et de pêche, les amendes, les pouvoirs des gardes-champêtres, leurs devoirs, la grande valeur des oiseaux insectivores, l'attrait pour le sportsman que présentent des forêts giboyeuses et de bonnes pensions d'été dans les fermes situées près des lacs et rivières poissonneuses. En peu de temps, le garde-champêtre, sa famille, les siens réaliseraient tout l'argent à tirer du sportsman et la nécessité, dans leur propre intérêt, à protéger le gibier et le poisson.

Des statistiques canadiennes officielles, nous apprenons que l'industrie du poisson, au Canada, en 1844, n'a donné que \$125,000 tandis qu'elle rapportait \$6,000,000 en 1890 et \$60,000,000 en 1918. En 1932, les pêcheurs du Québec mirent sur le marché pour \$91,970,000, les pêcheries de l'intérieur donnant plus que l'année précédente. Je ne puis trouver de chiffres sur les prises de carpes et de truites, mais nous savons que des pêcheurs inconsidérés sont à les exterminer et qu'il n'y a que les gardes-champêtres pour les empêcher. J'ai vu une gibecière contenant 185 truites qui ne pesaient que neuf livres, le tout pris dans un ruisseau où, deux ans auparavant, on avait lâché 15,000 alevins.

On devra aussi mettre fin au règne de la ligne dormante qui a ruiné trop de nos ruisseaux et lacs, aux rêts défendus dont on ne confisque que le dixième chaque année. Le garde-champêtre devra faire cesser le mas-

sacre du chevreuil, comme il s'est fait dans la Gatineau où un chasseur a abattu 60 bêtes dans la saison de 1932. On devrait retirer le permis avant l'abattage du quatrième chevreuil avec le système des permis et gardes-champêtres, l'éducation populaire serait terminée dans 5 ans, le sportsman réaliserait qu'il y a un garde-chasse pour le surveiller à tous les trois milles, le poisson se multiplierait et nos enfants pourraient jouir plus tard d'un sport qui nous est impossible aujourd'hui.

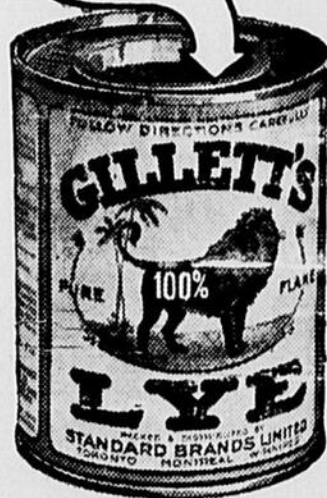
Votre tout dévoué,  
Col. J. Bruce PAYNE,  
Granby, Qué.

La population ovine de la Colombie et des autres dépendances japonaises, toutes dans l'Orient, est insignifiante, mais il y a environ trois millions de moutons dans le nouveau royaume de Manchoukou où des mesures ont été prises pour encourager l'élevage de ces bêtes et améliorer la toison qui est actuellement de pauvre qualité.



JE M'EPUISAI A FROTTER ET ECURER

jusqu'à ce que j'employai



Elle lave littéralement la saleté...

POURQUOI vous éreinter aux travaux de ménage, quand la Lessive Gillett Pure en Flocons lave la saleté! Employez une solution faite de 1 c. à thé de Lessive dissoute dans 1 pinte d'eau froide.\* Elle vous permet de faire vos nettoyages sans frottage ni écurage!

Ayez toujours de la Lessive Gillett pour vos gros travaux de ménage—pour détacher les bols de cabinet, dégager les renvois d'eau. Elle détruit les germes et chasse les odeurs tout en nettoyant. Demandez-en une boîte aujourd'hui chez votre épicière.

\*Ne faites jamais dissoudre la Lessive dans l'eau chaude. L'action de la Lessive elle-même réchauffe l'eau.

BROCHURE GRATUITE—Procurez-vous l'édition révisée de la brochure de la Lessive Gillett. Elle donne des douzaines de suggestions pour l'entretien facile de votre maison. Contient aussi des renseignements complets sur la fabrication du savon, les gros nettoyages et autres usages sur la ferme. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

La LESSIVE GILLETT CHASSE LA SALETTE

RIEN QUE \$ 1.29

30c en plus pour raccord et fiches

La plus grande aubaine jamais offerte en FERS A REPASSER ELECTRIQUES

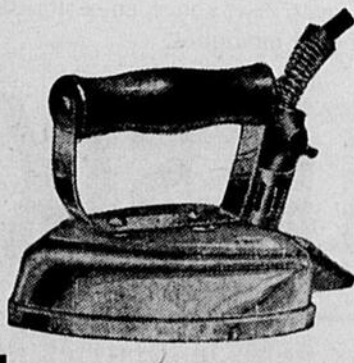
Pour une semaine seulement

Ce n'est que grâce à une aubaine remarquable que nous avons pu vous procurer ce remarquable fer à repasser à ce bas prix record. C'est un fer à repasser massif de 6 livres facile à manier, qui exécutera rapidement les plus gros repassages. Et avec, vous avez notre propre garantie de qualité et d'efficacité. ACHETEZ LE VOTRE SANS TARDER.

En vente du 14 au 21 avril seulement.

Southern Canada Power COMPANY LIMITED

\*Appartenant à ceux qu'elle sert



**L'HISTOIRE D'UNE CONGREGATION**

*Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.*

La Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie prit naissance à Longueuil, province de Québec, Canada. Elle fut fondée par Mère Marie-Rose, née Durocher.

Originaire de St-Antoine sur Richelieu, paroisse située dans les environs de Longueuil, la future fondatrice avait reçu de ses parents, fervents chrétiens, les principes les plus solides de la foi et de la piété éclairée. Elle avait pris son éducation chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal. Dès sa jeunesse, sa vertu fut mise à l'épreuve par des souffrances constantes occasionnées par son peu de santé qui longtemps l'empêcha de réaliser son désir de vie religieuse. Elle se consolait en pratiquant dans le monde les vertus les plus austères de la vie parfaite.

En 1841, les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée arrivaient au Canada. La Providence voulut que Mlle Durocher se mit sous leur direction. Le R. P. Telmon, un de ces zélés missionnaires, ne tarda pas à remarquer les qualités de cette âme de choix.

Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, reconnaissait alors la nécessité d'établir au Canada de nouvelles congrégations enseignantes. Le R. P. Telmon lui proposa de faire venir de France une colonie de Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie résidant à Marseille. Elles établiraient leur noviciat à Longueuil, et Mlle Durocher serait leur première postulante.

Les religieuses de Marseille n'ayant pas répondu à cet appel, Mlle Durocher fut choisie pour la nouvelle fondation. Deux demoiselles vertueuses se joignirent à elle. Sous la conduite spirituelle du R. P. Alard, O.M.I., ces pieuses filles, douées d'une grande générosité et d'un zèle apostolique, témoignèrent bientôt qu'elles étaient les élues de Dieu pour l'accomplissement d'une oeuvre aussi difficile. Elles adoptèrent la règle et le costume des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Marseille, et ces glorieux vocables devinrent ceux de la nouvelle communauté.

Le 8 décembre 1844, elles prononcèrent solennellement leurs vœux de religion dans l'église de Longueuil. Le même jour, Sa Grandeur Mgr Bourget, érigeait canoniquement la Congrégation.

En l'année 1877, le Saint-Siège accordait à l'institut une approbation définitive, et en l'année 1901, il en approuvait aussi définitivement les Constitutions.

"La fin principale de la Congrégation, après le salut et la perfection de chacun de ses membres, est de travailler à l'instruction et à l'étude chrétienne des enfants et des jeunes personnes."

Dès 1859, — leur Congrégation n'ayant encore que seize années d'existence, — les Srs. des Saints Noms de Jésus et de Marie acceptèrent les missions de l'Orégon, alors que le voyage vers cette lointaine contrée se faisait en trente jours au moins, par voie de New-York, Key West Panama, San Francisco et Portland. Actuellement, leurs maisons sont nombreuses sur les côtes du Pacifique; elles en ont même établi dans le sud de la Floride où elles dirigent deux écoles de nègres, et elles sont disposées, selon leurs Constitutions, à aller se dévouer en quelque pays de mission que ce soit, dès que se manifeste la volonté de Dieu.

La Congrégation compte plus de trois mille Soeurs et cent quatre-vingt-deux établisse-

ments.

Mère Marie-Rose a laissé au milieu de la population canadienne des exemples de haute vertu et son nom est en bénédiction. Les nombreuses faveurs attribuées à son intercession ont attiré sur elle l'attention de l'autorité ecclésiastique, et l'on s'occupe présentement à Rome de la cause de sa béatification.

Depuis que Sa Sainteté Pie XI, dans un élan de sublime compassion pour les peuples gisant dans les ténèbres de l'erreur, implora le Seigneur de "multiplier les apôtres du Saint Evangile", un souffle d'enthousiasme et de zèle est passé sur le monde, et de tous les pays, les missionnaires se sont levés plus nombreux que jamais pour l'oeuvre désignée par leur Pontife.

Le Canada, dans cette généreuse concurrence, a fait noblement sa part, et chaque année, de forts contingents d'apôtres canadiens vont porter l'étendard de la croix aux nations païennes.

En août 1931, la Communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie acceptait

de traverser les mers, et six de ses membres s'embarquaient sur un vaisseau marchand, pour aller se dévouer à la conversion des Noirs du Basutoland, vicariat apostolique de l'Afrique. Depuis, plusieurs contingents de ces héroïques religieuses sont partis pour les missions lointaines de l'Afrique et du Japon. Leur attitude religieusement calme et énergique, joyeuse même, a fait une impression salutaire et profonde. C'est que nul n'ignore le courage et la force d'âme nécessaires pour quitter ainsi famille et patrie, et s'élancer vers un pays dont on sait les dangers, les misères et les souffrances. Mais ces vaillants missionnaires savent aussi les douceurs et les consolations que réservent tout véritable apostolat et la récompense magnifique que leur réserve le Christ-Roi, Sauveur de l'humanité.

Mère Marie-Rose écrivait un jour à son frère, le R. P. Eusebe Durocher, O.M.I., missionnaire au Saguenay: "Nous serions trop heureuses si, un jour, nous étions trouvées dignes d'aller partager vos pei-

nes." Ce jour désiré est enfin venu, car c'est à la demande des RR. PP. Oblats, auxquels est confié le Vicariat Apostolique de Basutoland, que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont accepté d'aller prêter secours à ceux qui furent leurs premiers Pères et dont elles sont heureuses de se dire les filles spirituelles. Par leur dévouement, elles seconderont le labeur de leurs précurseurs sur la terre africaine, et avec eux, gagneront au Christ tout le royaume des Basutos!

**LA SIMPLICITE**

Un fabuliste, sensiblement plus ancien, Esope, qui était esclave, chargé par son maître d'acheter au marché ce qu'il y avait de meilleur en vue d'un festin; ne rapporta encore que des langues, et comme la sienne était de bonne qualité, il sut prouver à son maître que la langue est à la fois ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire!

On peut en dire autant de la simplicité.



POUR MOINS DE 1¢ DANS UN GATEAU

DE FAIT, il vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "MAGIC" pour réussir un gros gâteau à 3 étages. Et songez qu'elle vous assure des résultats satisfaisants chaque fois! Faut-il s'étonner ensuite si les plus grandes autorités culinaires au Canada vous conseillent de ne pas risquer l'usage de poudre à pâte médiocre? Cuissez avec la "Magic" et soyez certaine!



**MAGIC**  
FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "MAGIC" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Est-elle sincère? C'est une des qualités les plus charmantes que l'on puisse posséder.

Plaine par elle-même d'attraits ingénus, elle s'allie d'ordinaire à la droiture de l'intelligence, à la rectitude du coeur, et ne va pas sans emprunter à l'esprit un peu de sa bonne grâce doucement malicieuse, toute simple.

La fausse simplicité, c'est la

cousine germaine de l'orgueil. Elle n'implique pas toujours la faiblesse de l'esprit, mais elle ne va guère sans l'insuffisance du jugement.

Une once de graine de tomate produit 1500 plants; une once de graine de chou, 1800 plants et une once de graine de céleri, 3000 plants.

# Le Plymouth est une Voiture Sure qui donne un Roulement Agreable

*Le Plymouth vous donne et la sécurité et le confort*

**Les Freins Hydrauliques et la Carrosserie Tout-Acier sont une DOUBLE SOURCE DE SECURITE**

**L'Action Indépendante des Roues et le Pouvoir Flottant sont une DOUBLE SOURCE DE CONFORT**

Il y a une manière facile et sûre de décider quel auto dans le domaine des prix les plus bas constitue le meilleur achat. Comparez les autos se vendant aux prix les plus modiques et vous verrez que le Plymouth possède quatre caractéristiques vitales que vous trouverez dans nul autre auto dans le même domaine de prix.

Deux de ces caractéristiques ont rapport au confort; elles produisent un roulement plus agréable. L'action indépendante des roues avant supprime les cahotements et les rebondissements... un résultat que ne peuvent donner les autos ordinaires, dont l'essieu avant est d'une seule pièce rigide.

Le pouvoir flottant fait disparaître les derniers vestiges des vibrations du moteur. Le montage d'après le principe du pouvoir flottant diffère de tout autre. Il tient le moteur en *équilibre constant*—la vibration étant absorbée, elle ne peut atteindre le châssis.

**Ces Caractéristiques Vitales**

Ces deux caractéristiques deviennent plus importantes si votre auto est une voiture pour toute la famille.

Les freins hydrauliques sont plus sûrs, parce que leur prise est uniforme sur les quatre roues. Ils sont toujours parfaitement équilibrés, et automatiquement.

Quant aux carrosseries tout-acier, Eh Bien,



n'est-il pas évident que vous êtes en plus grande sûreté dans de l'acier renforcé par de l'acier? C'est l'opinion des constructeurs de convois de chemin de fer et de steamers.

**Plus de valeur pour vos deniers**

Vous jouissez de plus de sécurité et d'un plus grand confort quand vous roulez dans le Plymouth. Votre dépositaire vous invite à en faire l'essai.

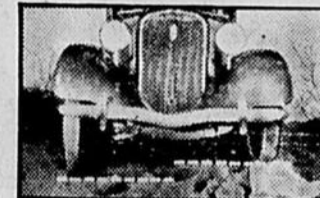
Rendez-vous aux salons du dépositaire le plus près de vous — faites un tour dans le Plymouth et vérifiez par vous-même la valeur de votre argent, cette année, en ce qui concerne les autos à prix modiques.



**FREINS HYDRAULIQUES**—Les freins hydrauliques, 4 roues, sont les plus sûrs que la science ait produits. Les arrêts sont plus sûrs et il n'y a pas de dérapages, parce qu'ils sont toujours équilibrés.



**CARROSSERIE TOUT-ACIER**—De l'acier renforcé par de l'acier. Les carrosseries tout-acier résistent à des épreuves qui ruinent les autres types de carrosseries.



**ACTION INDEPENDANTE DES ROUES**—Plus de cahotements ou de rebondissements. Toute route devient unie comme un plancher. Et tous les modèles en sont pourvus, même ceux des plus bas prix.



**POUVOIR FLOTTANT**—Voyez ce verre plein d'eau sur l'aile d'avant. L'eau est aussi calme que dans un verre placé sur une table. Cependant le moteur "marche" rondement. Vous avez du repos dans une telle voiture.

Offert dans les modèles suivants: sedan 2 portières, sedan 4 portières, coupé avec siège d'urgence, coupé d'affaires. Modèles De Luxe; sedan 2 portières, sedan 4 portières, coupé convertible, coupé avec siège d'urgence, coupé d'affaires.

## LE PLYMOUTH SIX

AVEC ROUES AVANT AYANT DES RESSORTS INDIVIDUELS  
FREINS HYDRAULIQUES  
CARROSSERIE TOUT-ACIER  
POUVOIR FLOTTANT

L'Auto à prix modique où le génie technique est le plus en évidence

Représentant pour le District de Bedford

LEO LEFEBVRE,

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE:

RESIDENCE 59

BUREAU 177

# La femme, son foyer et ses oeuvres

## VERS LE CIEL

Or, le troisième jour après la mort du juste,  
A l'aube, un grand frisson sur la terre passa;  
Un ange descendit du firmament auguste,  
Roula la pierre lourde et, calme, s'y posa.

Son vêtement luisait comme la neige pure;  
Le ténébreux sépulcre en fut tout éclairé;  
La splendeur du soleil brillait sur sa figure;  
De sa propre lumière, il était entouré.

Les gardes, en voyant flamber la nuit livide,  
Tombèrent foudroyés d'indicible frayeur!  
Mais déjà le tombeau de Jésus était vide,  
Et l'ange y répandait sa céleste lueur...

Oui, comme il l'avait dit en sa parole austère,  
Le supplice infamant de la croix terminé,  
Il monterait s'asseoir à la droite du Père,  
Son front encor sanglant de gloire couronné

Il a vaincu la mort, il a brisé la tombe,  
Et prouvé que son verbe était la vérité;  
Et depuis qu'au Calvaire il expira, retombe  
Le fruit de ses douleurs sur l'homme racheté...

O Sauveur, vois! L'angoisse étreint le coeur du monde!  
Que de deuils, que de pleurs, de maux et de combats!  
L'humanité s'égare en une erreur profonde  
Loin de la bonne route et loin de tes deux bras!

O Christ, Refuge et Vie, O Christ, Lumière et Voie,  
Guide nos faibles pas vers le but éternel,  
Accorde-nous la paix et donne-nous la joie  
De monter chaque jour un peu plus vers le ciel!

Albert LOZEAU.

## LA MODE

La silhouette nouvelle demeure toujours mince, tout en se distinguant, en quelques points très importants, de la silhouette de la précédente saison. Tout d'abord, nous y remarquons la disparition des épaulettes, des carrures militaires, des garnitures exagérées, au bénéfice de formes plus souples, plus moulées, suivant la ligne du buste, l'emprisonnant, en dessinant la forme arrondie et harmonieuse. Les montures raglan, les collets à pinces, les capes drapées comme des péplums anti-ques, les petits collets expriment bien, par leur forme étroite, l'effet tombant recherché pour les formes actuelles.

Les manches, elles aussi, sont entraînées par ce courant; c'est-à-dire que leur ampleur est moins exagérée, ou tout au moins qu'elle s'assouplit suffisamment pour ne plus amplifier le haut du corsage. Ce qu'il y a d'intéressant dans la nouveauté de la manche, c'est le choix de son coloris, celui-ci étant très souvent opposé à celui de la robe. Quelquefois, c'est la manche entière qui apparaît d'autre nuance; alors que d'autres fois elle est combinée avec plusieurs tons comprenant en plus du ton qui lui est spécial, la nuance de la robe et celle de ses motifs.

Si les épaules tombent, si les bras se modèlent, les cols, eux aussi, subissent un changement, changement surtout appréciable au début de la saison, car il nous montre des cols hauts, des encolures drapées, des nuques couvertes, des décolletés à peine échancrés. Cols montants, corsages plats donnent aux toilettes nouvelles une allure jeune, timide, modeste, qui rappelle la silhouette des pensionnaires vêtues à l'uniforme. Mais, si le devant du corsage et l'encolure ont une façon simple, nette, candide, le dos du corsage, par contre, est

élégant, travaillé, embelli de garnitures gentilles, inattendues, compliquées. Et cette façon de projeter en arrière la garniture du buste donne une allure très neuve aux jeunes modèles. Les dos les plus simples sont boutonnés, ornés de petits noeuds travaillés en cachuchon, plissés ou zébrés de grosses piqûres en cordon et dessinant des mouvements de boléros, de vêtements courts, de fichus, de cols sur le tissu. Quelques robes sont garnies devant de deux bretelles étroites passant sur l'épaule et venant se croiser en X à la taille, dans le dos. Sur les jupes, également, nous remarquons ce souci de reporter les garnitures en arrière, et bien souvent la jupe qui tombait droit devant et de côté est garnie en arrière d'un panneau ou d'un volant froncé partant de la hauteur du genou, donnant l'ampleur du bas.

Plus que jamais l'amour des ensembles, des associations de couleurs, des recherches de nuances se manifeste. Cette recherche n'est plus l'apanage exclusif de la robe habillée d'après-midi ou du soir, mais c'est aussi la coquetterie des tailleurs, des ensembles trois-quarts, des robes simples en laine. A cette coquetterie s'ajoute celle des blouses et des guimpes dont les couleurs viennent compléter, égayer, rehausser le charme d'une parure.

La blouse, elle est redevenue une des séductions du costume tailleur; elle est devenue aussi, sous la forme d'une guimpe à manches, le charme des robes de lainages, si jeunes, si gaies, si printanières.

Si les épaules se sont aplaties, si les encolures se sont effilées, si les manches se sont assagies, la largeur de la jupe, elle, n'a pas varié et elle a conservé les proportions élégantes que nous admirions déjà la saison dernière. Gainée, droite et assez courte, lorsqu'il s'agit de sport, de tenue simple, elle continue à gagner les hanches alors qu'il est question de toilettes d'après-midi, pour s'épanouir ensuite à partir du genou jusqu'à la cheville. Les robes habillées, celles que réclament les belles réunions du soir, toujours gainantes jusqu'au genou et au-delà, s'amplifient ensuite pour s'épanouir sur le sol ou s'allonger en traîne majestueuse.

La fantaisie des couleurs que la mode printanière nous présente est multipliée par la vo-

## Riche et agréable en saveur

# THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

### Jambon roulé farci

gue des couleurs opposées placées sur une même robe. Nous voyons actuellement les plus étranges associations de nuances, parmi lesquelles nous remarquons en premier lieu le mariage du loutre et de l'orange, du marine et du vert, du castor et du rouge, du vert du gris et du rose, du brunelle et du gris argent, du noir et du blanc, du gris clair et du gris foncé.

Les costumes tailleurs sont simples et à courtes basques. Le plus souvent, ils sont ceinturés de cuir et ornés de poches; les uns ont des écharpes drapées, d'autres des cols; d'autres encore ont l'encolure nette, sans aucun ornement que celui du col ou de l'écharpe de la blouse qui remonte sur l'encolure. Les jupes sont droites et leur ampleur, dans le bas, est souvent donnée par des garnitures de plis.

Les ensembles se composent d'une robe et d'un manteau assorti comme ton ou de ton opposé à la robe.

Sur une robe en jersey épiniard, on portera une redingote de jersey noir, sans col; avec un manteau en angora beige, on aura une robe bleue; sur une robe marine, un manteau gris piqué de bleu.

Le singe est très employé pour la garniture des manteaux printaniers, on en couvre volontiers des cols hauts et droits.

Une Parisienne.

[La Mode Française].

## BONNES RECETTES

### Potage printanier

Coupez en petits dés des carottes, du céleri, des poireaux, des pommes de terre, des petits pois et des haricots, faites revenir ceux-ci au beurre pendant quelques minutes. Ajoutez une cuillerée de farine que vous mélangerez aux légumes. Mouillez avec un peu d'eau et faites cuire une poule avec l'ensemble.

Quand la poule est cuite, retirez-la et faites avec la chair une salade pour le souper. Servez le potage printanier après l'avoir bien assaisonné et ajoutez-y un peu de persil haché.

1 bonne tranche de jambon, 1-2 tasse de mazola ou de graisse, 1 cuillerée à soupe de céleri haché, 2 cuillerées à soupe de féculé de maïs, 3 tasses de chapelure de pain, 1 cuillerée à soupe d'oignon haché, 1-4 tasse de vinaigre, un peu de cassonade et 4 ou 5 clous de girofle.

Faites frire les oignons et les clous de girofle dans la graisse, puis enlevez les clous; ajoutez la chapelure et faites frire une minute. Ajoutez le céleri et étendez le mélange sur la tranche de jambon. [On ajoute 1 cuillerée à soupe d'eau si le mélange ne s'étend pas bien]. Roulez le jambon et mettez en forme, saupoudrez de cassonade, piquez de clous de girofle et faites cuire au four chaud pendant 30 minutes, en arrosant souvent. Servez avec une sauce obtenue en brassant la féculé de maïs dans l'eau froide et diluée au goût avec de l'eau chaude, puis faites cuire quelques minutes.

### Veloutine rose

Epluchez six grosses carottes; coupez-les en rondelles et faites cuire dans une pinte et demie d'eau salée. Lorsque les carottes peuvent s'écraser, retirez-les, enlevez la moitié de l'eau de la cuisson et mettez de l'eau fraîche en même quantité. Ecrasez les carottes en purée. A l'ébullition de l'eau, jetez en pluie trois cuillerées à soupe de tapioca, tournez pendant 10 minutes, ajoutez la purée de carottes, et laissez chauffer. Au moment de servir mettez un peu de beurre.

### Sorbet aux pommes

Faites bouillir une pinte de pommes dans une chopine d'eau jusqu'à ce qu'elles soient molles. Ecrasez dans une passoire. Ajoutez le jus d'une orange et d'un citron, une demi-livre de sucre et une pinte d'eau. Battez bien et gelez. Lorsque le tout devient en une compote, ajoutez le blanc bien battu d'un oeuf et achevez de geler.

Le luxe d'hier est la nécessité d'aujourd'hui.

## L'ENVELOPPE

—Oh!... tu la jettes?...

Un reproche vibré dans la petite voix; le regard s'étonnait en suivant mon geste.

Cependant, l'enveloppe froissée achevait de décrire sa courbe à l'autre bout de la pièce, et nette, précise, s'engouffrait dans le bâillement incessant de la corbeille aux papiers.

La lettre d'une personne chère était entre mes doigts; je reconnaissais les grands jambages ordonnés de cette écriture familière, et déjà, tandis que je froissais l'enveloppe avant de la jeter au panier, j'avais déchiffré, d'un regard impatient, des mots, çà et là, des phrases...

—Oh!... tu la jettes?...

La modulation de ces paroles m'a fait relever les yeux; détachée de cette lettre que j'avais tant souhaitée, je ne songeais plus à la lire, parce qu'il fallait te répondre.

L'enveloppe dédaignée portait évidemment une écriture amie, qui devait donc m'être précieuse: un discret parfum d'ambre s'échappait du creux mauve où les feuillets avaient voyagé. L'on sentait qu'une application qui trahissait la tendresse, s'était attardée à former chaque lettre de cette adresse où mon nom se détachait, mieux moulé encore; chaque trait, chaque bouche, étaient une pensée vers moi!

Vers moi, toutes ces pensées avaient fidèlement guidé le petit rectangle de papier mauve. Je l'avais tenu entre mes doigts; l'ouvrant, j'en avais tiré la chère lettre où s'apanouissait, lumineuse, une âme... Ne crois-tu pas, petite fille, que l'enveloppe à cette minute voyait sa tâche terminée?... et qu'eût-elle pu me donner de plus?... Si je la néglige, c'est que j'ai l'esprit même dont elle fut animée, et pour en savoir les confidences, je n'ai nul besoin du papier parfumé... Celui-ci ne porte que mon nom, en somme... c'est bien peu!...

Il est des choses que l'on jette, non au panier, mais bien pis: à la terre!... Et ce sont des enveloppes qui ont fini de servir.

Leurs voyages terrestres les ont maculées; le parfum discret qui était leur beauté s'évapore. Elles gardaient, non pas seulement un nom chéri sur leur coeur éphémère, mais deux, mais cinq, mais dix, vingt noms peut-être, plus aimés, plus tendres les uns que les autres! Comme vers ceux qui portaient ces noms, elles avaient traîné de douces pensées!... Comme elles débordaient, selon les heures, d'amour, de sympathie, ou seulement d'amitié!...

Ainsi vont à travers les temps, ainsi vont à travers la terre, des êtres innombrables qui naissent, grandissent, passent... et s'effacent pour laisser la place à d'autres. Ainsi je vais moi-même, mon amour, enveloppe gauche et maladroitement d'un esprit qui, mieux qu'elle, sait t'aimer.

Aimer, aimer,, il n'y a que ce mot-là dans la vie!... Il n'y a que ce but à atteindre ce devoir divin à remplir!... Etre comme une lampe ardente au fond de l'ombre, lumière qui réchauffe, éclaire, guide, émeut! Que l'esprit flamboyant donne toute sa force, puisqu'il n'est ici-bas que pour se prodiguer...

Ah!... comme l'enveloppe est misérable, et comme au terme de sa randonnée il est vain de la regretter!... Jetez-le: c'est une triste dépouille vide! Mais prenez la lettre, prenez l'âme qu'elle renfermait...

Relisez toutes les leçons d'espoir et de foi qu'elle vous a données, et souvenez-vous qu'elle vous aimait...

Tu pleures?... Il ne le faut pas!... L'enveloppe n'est pas bordée de noir encore; elle ne contient que des mots joyeux et parle du printemps. Embrasse-moi, puis va jouer: dehors, les fleurs t'attendent... et laisse-moi lire mon courrier.

Marie Barrère-Affre.

[La Maison].

## L'ARGENT

—Un bon serviteur et un mauvais maître.

—Le passeport universel.

—Le premier poison que l'homme inventa.

—Le seul bonbon que même les plus édentés trouvent moyen de croquer.

—La lune rousse de l'humanité.

—Le véhicule de l'estime.

—L'éternel but.

—La clef magique.

—La ruine de l'amitié.

—Une mine à souci.

—L'intelligence des imbéciles.

—Le mât de cocagne du bonheur.

—Le meilleur des passepartout.

—Dieu pour les uns, le diable pour les autres.

—Le nerf de la paix dans les ménages.

—Un talisman dont les propriétés changent suivant les maisons par lesquelles il passe.

L'attention que l'on a donnée depuis quelques années au classement des volailles habillées et des oeufs au Canada fait prévoir une grosse augmentation dans le commerce canadien d'exportation.

Pains et petits pains pour toutes occasions faciles à faire avec les GATEAUX de LEVAIN ROYAL

Enveloppés séparément et hermétiquement de papier ciré, les Gâteaux de Levain Royal vous parviennent toujours en parfaite condition, sans avoir rien perdu de leurs propriétés pour

faire lever la pâte. Prototypé de qualité depuis plus de 50 ans, vous trouvez les Gâteaux de Levain Royal dans 7 familles canadiennes sur 8 où l'on emploie le levain sec.

GRATIS! Le Livre Culinair du Levain Royal, pour utiliser à la maison. Contient 23 recettes éprouvées de pains, petits pains, gâteaux, brioches, etc. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochure "Le Chemin Royal vers la Santé."

Achetez des produits canadiens

Contre  
Maux de Tête  
Névrologies  
La Grippe  
Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE  
EN VENTE PARTOUT 25¢

## Nouvelles de Waterloo

—La ville de Magog compte 68 familles, soit un grand total de 352 personnes, qui reçoivent des allocations de chômage.

—Mlle Pauline Charlebois, élève au couvent Maplewood, a été appelée à Montréal par le décès de son père, M. B. A. Charlebois.

—M. Uldéric Grenier assistait dimanche dernier à une partie de sucre sur la ferme de M. Léo Boisvert, de South Stukely.

—M. Victor Lefebvre, de Whitewood, Sask., est actuellement en visite chez ses beaux-frères et soeur, M. et Mme C. A. Robidoux.

—Mlle Rita Simard, du couvent Maplewood, a passé les vacances de Pâques dans sa famille, à St-François-Xavier de Brompton.

—Mme Uldéric Lapiere et ses filles, Mlles Ruth et Marie-Paule, sont retournées à Brome après avoir été les invitées de M. et Mme Willie Deslauriers.

—Mlle Dorothy Carter, fille de M. et Mme Georges Carter, des environs de Brome, s'est fracturé un bras en glissant en traîneau.

—Mme R. R. Bachand recevait, hier après-midi, les dames de son équipe à la deuxième élimination au tournoi de bridge, ainsi qu'à une table supplémentaire.

—Cette après-midi, Mme F. Slack reçoit l'équipe de la troisième élimination du tournoi de bridge chez elle, ainsi que quelques amies en cette occasion.

—Mlle Juliette Pinsonneault recevait, mardi dernier, à quatre tables de bridge, dont trois faisaient partie de la deuxième élimination dans le tournoi de bridge en notre ville.

—Le notaire Lindor Tétreault et M. Oliva Hains, de la "Revue" de Granby, étaient de passage en notre ville dans le cours de la journée de mardi.

—Si vous n'avez pas encore donné votre commande de glace pour la saison d'été, faites-le sans délai en vous adressant à cet excellent fournisseur qu'est P. L. Jones, Waterloo, P. Q., téléphone 253.

—Les flammes ont détruit la résidence de M. Euclide Auclair, de Roxton Falls. Une cinquantaine de citoyens travaillèrent ferme durant plusieurs heures, mais ne purent qu'épargner la grange et les remises.

—Mme R. R. Bachand est de retour de Montréal, où elle a assisté aux funérailles de M. Benoit-A. Charlebois, qui ont eu lieu mercredi matin, en l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

—Une assemblée du conseil 2077 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb sera tenue jeudi prochain, le 19 courant, dans les salles de l'organisation. Tous les membres sont priés d'y assister.

sister.

—M. et Mme Willie Deslauriers, accompagnés de leurs filles, Mlles Ernestine, Anne-Emélie et Claire, ainsi que de leur fils, Jean-Paul, assistaient ces jours derniers à une partie de sucre donnée chez M. Herménégilde Dion, d'Adamsville.

—M. P. E. Demers est de retour de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, de Montréal, où il a passé cinq semaines dans l'intérêt de sa santé. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est maintenant en bonne voie de convalescence.

—MM. J. H. Poirier, Raoul Fontaine, J. Decelles Poirier et Charles Lefebvre, ainsi que Mlle Elizabeth Lefebvre et Mme J. F. Clément, sont au nombre des personnes de notre ville qui se sont rendues à Montréal pour assister aux imposantes obsèques de M. Benoit-A. Charlebois, qui ont eu lieu cette semaine à l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

—M. Edwin S. Miltimore conduisait un attelage à travers les champs à quelque trois milles de Sweetsburg, lorsque son cheval plongea dans un fossé d'environ trois pieds de profondeur. Une couche de neige recouvrait ce fossé et M. Miltimore fut entraîné à la suite de la bête dans l'eau glacée.

Il retint cependant ses guides et le cheval put sortir de sa pénible position et sauver son conducteur.

—Les cultivateurs de la région ont accueilli avec joie la chute de neige de la nuit dernière, surtout ceux qui se livrent à l'exploitation d'une érablière. La récolte de sucre et de sirop d'érable a été assez bonne jusqu'ici et nos fabricants anticipent une saison passablement fructueuse. Le sirop d'érable de première qualité se vend \$1.25 le gallon, tandis que le sucre trouve preneur à dix-huit sous la livre.

—Mme F. R. Leclair vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme Thomas Chassé, décédée cette semaine à Cabano, à l'âge de 82 ans, après une courte maladie. La défunte, qui laisse, outre Mme Leclair, un fils et onze filles, était fort estimée dans la localité où elle demeurait depuis nombre d'années. Ses funérailles auront lieu samedi matin, à Cabano. Nos sympathies à Mme Leclair et aux autres membres de la famille en deuil.

—M. Onésime Laporte, l'un de nos plus vieux concitoyens, est décédé ce matin à l'âge de 82 ans. Il habitait Waterloo depuis une trentaine d'années et laisse dans le deuil, outre son épouse, née Désautels, 5 fils, Uldéric, Cléophas et Wilfrid, de Montréal, Charles, de St-Etienne de Bolton, et Ovila, des Etats-Unis. Ses funérailles auront lieu lundi matin à l'église St-Bernardin et l'inhumation se fera dans la paroisse natale du défunt, St-Etienne de Bolton.

—Deux voyageurs de Montréal, MM. James Brodman et Harry Banner, ont déclaré qu'ils étaient arrivés à Sherbrooke hier matin vers cinq heures, venant de Montréal, après avoir fait le trajet en automobile. Les deux voyageurs, qui inauguraient ainsi l'ouverture de cette route, ont déclaré que le chemin n'était pas en très bon état, mais qu'ils n'avaient pas eu trop de misère. "La route est libre presque tout le long excepté aux environs d'Orford Lake où nous avons dû pelletter de la neige pour nous frayer un passage", disent-ils. MM. Brodman et Banner ont ajouté qu'à deux ou trois endroits, il y a pas mal d'eau sur la route, mais pas pour nuire à la circulation. On ne peut pas cependant conclure que les automobilistes peuvent s'y aventurer sans crainte de rencontrer des difficultés.

—Une nouvelle échelle de tarifs pour les permis des camions automobiles a été établie par le gouvernement.

Les nouveaux tarifs sont fondés sur le poids du camion, plus le poids de sa capacité enregistrée. Toutefois, la pesantier, pour fins d'enregistrement, doit toujours être d'au moins le double de la pesantier du véhicule.

Les taux varient entre 50 centins du 1,000 livres pour un camion de 5,000 à 7,000 livres et \$1.85 du cent livres pour les camions pesant 21,000 livres et plus.

Donnons un exemple: si un camion de 4,000 livres transporte une charge de 8,000 livres, d'après l'ancienne loi, il aurait dû payer pour 8,000 livres à \$2.00 du cent livres, soit 160. D'après la nouvelle, il paiera sur une base de 12,000 livres, soit 4,000 livres de pesantier plus 8,000 livres de charge à 85 centins du cent livres, soit \$102. Dans un cas comme celui-là, il y a donc économie de \$58.

—Margaret Sullivan et toute une troupe d'étoiles ont été chargées de l'interprétation de "Only Yesterday", la charmante production cinématographique que le Starland nous offre pour aujourd'hui, demain et dimanche. Cette oeuvre contient tout ce qu'il faut pour plaire aux nombreux habitués de notre salle d'amusements. Les deux fameux comédiens Laurel et Hardy sont également au programme du Starland, cette semaine, dans une désopilante comédie intitulée "Dirty Work". Il s'agit de l'expérience d'un savant qui croit avoir trouvé l'eau de Jouvence, mais qui n'a pas compté sur l'irruption dans son laboratoire de MM. Laurel et Hardy. Nous n'en dirons pas davantage pour le moment afin de ne pas gâter la surprise du spectateur. Qu'il nous suffise seulement d'ajouter que les deux pièces dont nous venons de parler constituent l'une des meilleures attractions que le Starland nous ait encore offertes.

—M. Benoit-A. Charlebois expire après une longue maladie. — Imposantes funérailles à l'église Ste-Madeleine mercredi matin.

### UN CITOYEN EN VUE MEURT A MONTREAL

M. Benoit-A. Charlebois expire après une longue maladie. — Imposantes funérailles à l'église Ste-Madeleine mercredi matin.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Benoit-A. Charlebois, de Montréal, survenu ces jours derniers, après une longue maladie. Le défunt, originaire de Laprairie, était très bien connu en notre ville, où il compte plusieurs parents et où il venait chaque année passer une partie de la belle saison. Il fut le fondateur de la British Colonial Fire Insurance Co., dont il devint le vice-président et le gérant-général.

M. Charlebois laisse pour pleurer sa perte: sa femme, née Lefebvre, [Antoinette]; deux fils, Benoit, étudiant en médecine, et Jean-Pierre; quatre filles, Marguerite, Suzanne, Pauline et Isabelle; sa mère, Mme A. F. Savaria, et sa soeur, Mme G. Courville, toutes deux de Farnham; ses beaux-frères, MM. Joseph Lefebvre, de Knowlton, Georges Lefebvre, de Cleveland, Ohio, Louis et Charles Lefebvre, de Waterloo; ses belles-soeurs, Mlle Elizabeth Lefebvre et Mme J. de C. Poirier, de Waterloo, Mme D. V. Papineau, de Montréal, et la Révérende Soeur Marie-Clarence, des Religieuses de Jésus-Marie.

Les funérailles du regretté disparu ont eu lieu mercredi matin, à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait MM. Robert Bachand, député de Shefford à la Législature; M. J. H. Poirier, gérant de la Roxton Mill, MM. Charles et Louis Lefebvre, M. J. de C. Poirier, M. Raoul Fontaine, Mlle Elizabeth Lefebvre, Mme J. F. Clément et Mme R. R. Bachand, tous de Waterloo, ainsi qu'une foule d'autres personnes, tant de Montréal que de l'extérieur.

Le cortège funèbre, précédé de deux landaus de fleurs, partit de la demeure mortuaire, 636 avenue Outremont, à 8 heures.

Un service solennel fut chanté par Monsieur l'abbé M. Poirier, aumônier de la prison commune, MM. les abbés Henri Grégoire et Bernard Barrette, vicaire en la paroisse Sainte-Madeleine, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. Aux autels latéraux, des Pères de Sainte-Croix du collège Saint-Laurent, où M. Benoit Charlebois fit ses études, disaient la messe. Dans le sanctuaire, l'on remarquait, outre M. l'abbé Lacasse, curé de la paroisse, le R. P. Constantineau, supérieur du collège de Saint-Laurent.

A l'orgue, la messe de Perosi fut chantée sous la direction de M. Paul Tremblay, maître de chapelle, et de M. Gérard Turcotte, organiste. Les solistes étaient MM. J. H. Lussier, E. Richard, A. Paquette et P. Blondin.

Les restes mortels de M. Charlebois ont été inhumés dans le cimetière de Laprairie.

Nos sympathies à la famille en deuil.

### LE TOURNOI SE POURSUIT

Résultats de la série de parties de cartes au bénéfice de notre club de hockey. — La partie finale dans quelques jours.

Voici les résultats à date du tournoi de bridge commencé ici la semaine dernière et qui a suscité le plus vif intérêt chez tous nos joueurs de cartes:

Equipe de la deuxième élimination pour les hommes

W. K. Robinson et C. Slack vs E. J. McKenna et R. F. Shaw;

V. Gariépy et L. Beaugard vs O. Descostes et B. Marchesault;

Dr. J. H. Larose et D. Girard vs L. C. Godbout et Jos. Gingras;

M. l'abbé A. Petit et R. Girard vs Léo Lefebvre et H. Dussault.

Equipe de la troisième élimination chez les hommes

E. J. McKenna et R. F. Shaw vs O. Descostes et B. Marchesault;

L. C. Godbout et Jos. Gingras vs Léo Lefebvre et H. Denault.

Equipe de la deuxième élimination chez les dames

Mmes R. B. Moysey et Fred

### ATTEINT DE RHUMATISME

Pianiste de 80 ans soulagé par Kruschen.

Bien que la vieillesse n'ait pas encore forcé cet homme à abandonner son piano, le rhumatisme, récemment, menaçait de l'immobiliser. Voici ce qu'il écrit:

"Il y a deux ans, je fus soudain attaqué de rhumatisme au bras gauche. J'essayai divers traitements, mais sans succès. Je commençai alors à prendre une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen chaque matin et j'éprouvai bientôt un mieux sensible. Mon bras, qui me faisait souffrir et m'était pratiquement inutile, est maintenant beaucoup mieux après quelques semaines de traitement. J'en suis fort aise, car je suis pianiste. Je commence ma 80ème année et suis maintenant en bonne santé." — G. L. A.

Les six sels minéraux que contient Kruschen agissent directement sur le sang, neutralisant l'acide urique qui est la cause reconnue du rhumatisme. Ils favorisent aussi le bon fonctionnement des organes chargés d'éliminer les déchets alimentaires, empêchent la constipation et enrayent la formation d'acide urique et autres poisons qui minent la santé.

Slack vs Mmes C. B. Royston et K. Robinson;

Mmes R. A. Hanson et J. Macdonald vs Mmes R. R. Bachand et Gertrude Bernard;

Mmes W. E. Courtemanche et F. R. Leclair vs Mmes L. Therrien et Roger Audette;

Mmes P. Z. Ducharme et O. Séguin vs Mmes L. A. Bergeron et L. Beaugard.

Equipe de la troisième élimination

Mmes R. B. Moysey et Fred Slack vs Mmes R. R. Bachand et Gertrude Bernard;

Mmes W. E. Courtemanche et L. Larose vs Mmes L. A. Bergeron et L. Beaugard.

La quatrième partie finale tant chez les dames que chez les hommes aura lieu la semaine prochaine. La dernière partie du tournoi, laquelle doit se tenir dans une salle de la ville, partie mixte, aura probablement lieu dans la quatrième semaine d'avril, mais la date n'est pas encore fixée, et nous en parlerons la semaine prochaine en donnant le rapport de la quatrième finale.

Celui qui rend le mal pour le bien est semblable au chien enragé qui mord la main qui le caresse.

La quantité de semence enregistrée produite, spécialement dans les Provinces des Prairies, a légèrement diminué en ces dernières années parce que les cultivateurs n'ont pu, en ces quatre dernières années, payer les prix ordinaires du grain de semence enregistré.

L'accomplissement du devoir est la vraie source du bien intérieur.

### Petites Annonces

—On demande à acheter autos, modèles depuis 1926, dans n'importe quelle condition. Jusqu'à \$60 comptant. S'adresser à René Beaugard, 342 Notre-Dame, Granby, P.Q. Nous vendons aussi les parties usagées.

### AVIS

—M. Joseph Arnold, de St-Etienne de Bolton, Co. de Brome, déclare par les présentes qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, soit par son épouse ou par ses enfants.

### RESTAURANT BEAUREGARD

SERVICE DE 6 A.M. À 3 A.M.

Tabacs de toutes sortes

REPAS

Arrêt d'autobus.

299 RUE PRINCIPALE

Tél. 291 — Granby

Dépôts de journaux.

### AVIS

—M. P. E. Demers, entrepreneur en construction, est maintenant en mesure de reprendre ses travaux de polissage de planchers, de malaxage de béton, de réparation ou de construction nouvelle et se fera un plaisir de coter ses meilleurs prix à tous les intéressés. On peut se mettre en communication avec lui en s'adressant à sa résidence, ancienne propriété Nutting, ou en téléphonant à 124.

**BOUCHER**  
Légumes frais, salade iceberg, céleri, épinard, tomates, fraises, carottes, pamplemousses, betteraves, choux-fleurs, panais, etc., etc.  
**Alfred Côté**  
WATERLOO — P.Q.

### OEUF FRAIS A VENDRE

Vous trouverez en tout temps chez nous des oeufs de choix. Nos volailles sont alimentées avec la meilleure moulée que nous pouvons obtenir. La poule ponduse est semblable à une machine: elle fabrique des oeufs suivant la nourriture qu'on lui donne. C'est dire qu'une nourriture supérieure a meilleure chance de produire des oeufs de qualité supérieure. Nous pourrions nous servir de moulée commune dans l'alimentation de nos volailles, mais la qualité des oeufs en souffrirait. Et nous ne voulons rien sacrifier à la qualité. Nos oeufs sont tous classés. Une seule commande vous convaincra.

MARCEL LAVALLEE  
Waterloo — Tel. 212-22

Tout ce qui est fait de grand dans le monde est fait au cri du devoir.

### POUR VOTRE SERVICE DE GLACE

ADRESSEZ-VOUS A

**P.-L. JONES**

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 253

Produit de qualité supérieure, livraison régulière et prix raisonnables.

La distribution commencera le 1er mai ou plus tôt si la saison le justifie.

BUVEZ

LA BIÈRE

**Dow**  
OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ